

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 16 Decembre 2020 / N° 1016

Prix : 20 DA

SELON UNE ÉTUDE
DE « LAB ERICSSON »

La 5G « sera déployée d'ici 4 ans en Algérie »

UNE ENQUÊTE MENÉE PAR AHMED REDA BERRAH, ARCHITECTE DU CONSUMER LAB D'ERICSSON S'EST PENCHÉ, SUR LES AVIS DES UTILISATEURS ALGÉRIENS SUR L'ULTRA HAUT DÉBIT MOBILE 5G ET LEURS ATTENTES VIS-À-VIS DE LA TECHNOLOGIE 5 G.

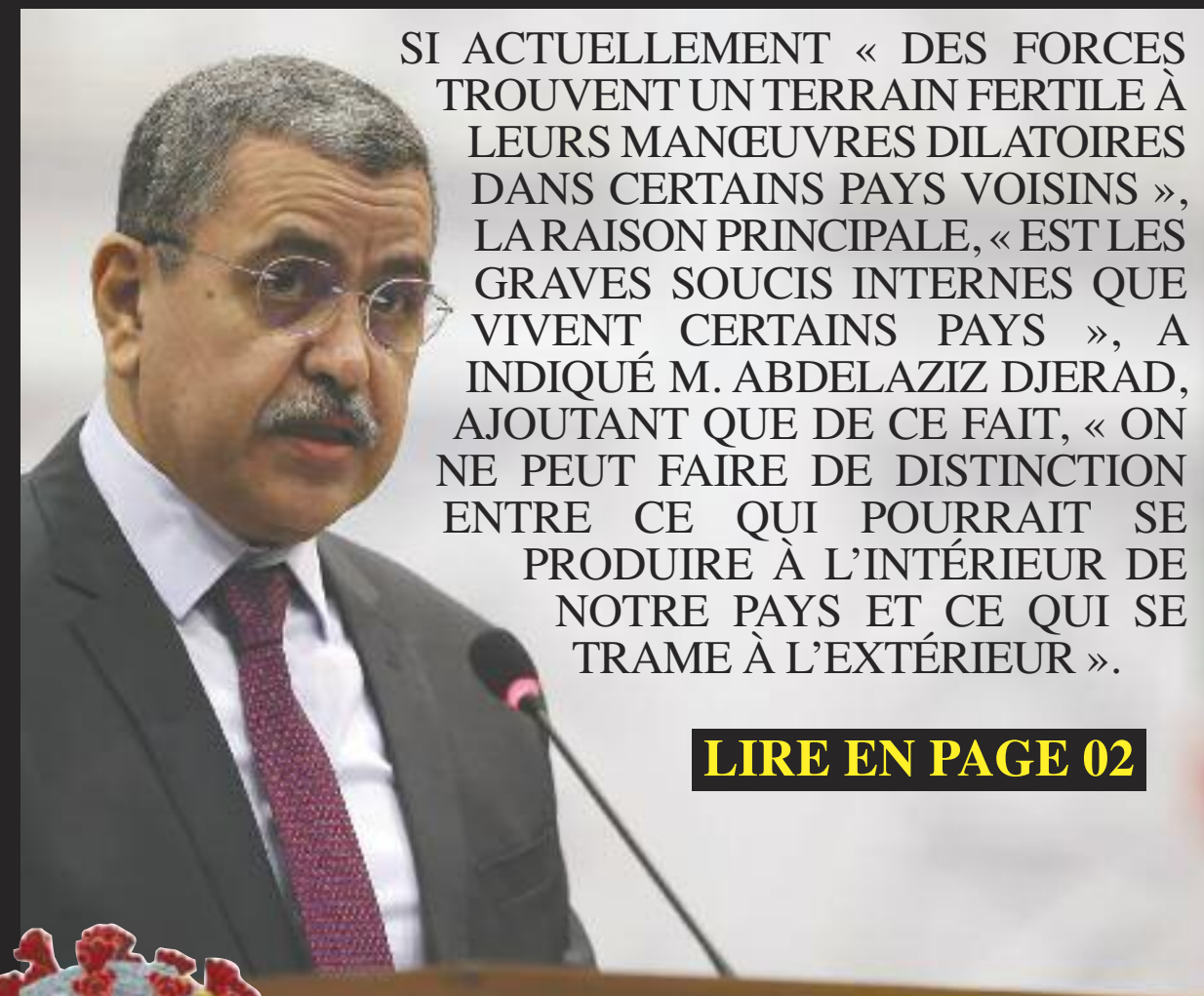
JUSTICE

Zeghmati

« LA PÉRIODE DES JUGES QUI SAVENT TOUT EST RÉVOLUE », A INDiqué LE MINISTRE, POUR RAPPELER QUE LES JUGES DU FUTUR VONT SE SPÉCIALISER.



SITUATION RÉGIONALE ET SÉCURITÉ NATIONALE LES MISES EN GARDE DE DJERAD



SI ACTUELLEMENT « DES FORCES TROUVENT UN TERRAIN FERTILE À LEURS MANŒUVRES DILATOIRES DANS CERTAINS PAYS VOISINS », LA RAISON PRINCIPALE, « EST LES GRAVES SOUCIS INTERNES QUE VIVENT CERTAINS PAYS », A INDiqué M. ABDELAZIZ DJERAD, AJOUTANT QUE DE CE FAIT, « ON NE PEUT FAIRE DE DISTINCTION ENTRE CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE À L'INTÉRIEUR DE NOTRE PAYS ET CE QUI SE TRAME À L'EXTÉRIEUR ».

LIRE EN PAGE 02

RAPPORT SUR LE REGLEMENT
BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2018

La Cour des comptes révèle de graves défaillances

DES DÉPUTÉS ONT DEMANDÉ DES EXPLICATIONS CONCERNANT LES DOTATIONS FINANCIÈRES DESTINÉES À L'INVESTISSEMENT, NON CONTENUES DANS LE RAPPORT DE LA COUR, DÉNONÇANT EN MÊME TEMPS L'ABSENCE DES ANNEXES QUI FIGURAIENT DANS LES RAPPORTS PRÉCÉDENTS.

SON AFFAIRE A ÉTÉ JUGÉE,
HIER, EN APPEL

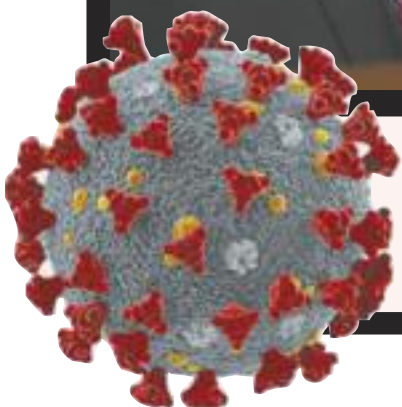
La cour confirme la relaxe pour Fodil Boumala

SANTÉ

Le DG de l'hôpital de Kouba limogé

Coronavirus:

**468 nouveaux cas, 419 guérisons et
14 décès ces dernières 24h en Algérie**



SITUATION RÉGIONALE ET SÉCURITÉ NATIONALE

Les mises en garde de Djerad

Si actuellement « des forces trouvent un terrain fertile à leurs manœuvres dilatoires dans certains pays voisins », la raison principale, « est les graves soucis internes que vivent certains pays », a indiqué M. Abdelaziz Djerad, ajoutant que de ce fait, « on ne peut faire de distinction entre ce qui pourrait se produire à l'intérieur de notre pays et ce qui se trame à l'extérieur ».



En visite de travail et d'inspection, hier, dans la wilaya de M'sila, où il avait donné le coup d'envoi de l'année universitaire, le premier-ministre, Abdelaziz Djerad, a évoqué la situation dans le voisinage et son probable impact sur notre pays. Dans son discours, le premier-ministre n'a pas été par plusieurs chemins pour démontrer que toutes ces tentatives dans le voisinage et la région visent la stabilité interne de notre pays. Il a mis en garde, à ce propos, contre toute velléité qui tend à attenter à la sécurité nationale, rappelant que l'Algérie « a toujours été respectueuse de la légalité », mais aussi « été sur ses gardes depuis toujours ». Lors de son intervention sur les ondes de la radio de la ville de M'sila, le premier-ministre, M. Abdelaziz Djerad a estimé que « la portée géopolitique de l'Algérie est très im-

portante ». Toutefois, a-t-il dit, « nous devrions régler au plus vite nos problèmes internes » pour nous permettre « de se projeter encore davantage dans l'arène internationale comme il a toujours été le cas ». Sur ce, il a rappelé que les Algériennes et les Algériens doivent « s'unir » et « se fraterniser » pour mieux faire face « à tout danger » émanant de l'extérieur. Il a estimé, par ailleurs, que si actuellement « des forces trouvent un terrain fertile à leurs manœuvres dilatoires dans certains pays voisins », la raison principale « est les graves soucis internes que vivent ces pays ». De ce fait, a-t-il indiqué, « on ne peut faire de distinction entre ce qui pourrait se produire à l'intérieur de notre pays et ce qui se trame à l'extérieur ». Toujours dans le même ordre d'idées, il a souligné que les hautes autorités « ne vont jamais accepter que

des parties étrangères utilisent ou manipulent nos problèmes pour attenter à notre pays ». Tout en rendant un hommage solennel à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, Abdelaziz Djerad a appelé les citoyens « à faire preuve d'intelligence pour déjouer toute tentative de déstabilisation de notre pays ». Il a souligné que pour atteindre cet objectif « la meilleure voie et le règlement définitif de tous nos problèmes internes ». Un règlement qui passe, selon lui, par le dialogue et l'adhésion aux initiatives objectives que prônent les autorités, la société civile et la classe politique. Le premier-ministre a insisté, également, sur la nécessaire préservation de la sécurité nationale, qui passe, d'abord, par la défense des intérêts de notre pays en priorité.

Ouiza. K

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

M. Chitour évoque avec l'ambassadrice danoise la coopération bilatérale

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a reçu mardi à Alger, l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, avec qui il a discuté de la coopération bilatérale dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette audience, il a été "mis en exergue les perspectives de coopération avec le partenaire danois afin d'accélérer la voie vers la transition énergétique, le grand déploiement des énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique", note la même source. Les deux parties ont passé en revue les possibles axes de coopération bilatérales dans le

domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne, et les moyens de leur consolidation dans tous les domaines d'intérêt commun, tels que le renforcement des capacités, la formation et la recherche à travers un appui au futur Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables, selon le communiqué. Le ministre a présenté les activités et objectifs de son secteur, à savoir accélérer la voie vers la transition énergétique qui permettra à l'Algérie de se libérer progressivement de la dépendance à la production d'énergie électrique à partir du gaz, et de créer une dynamique pour l'émergence d'une énergie verte et durable qui dépend de la valorisation de ressources infinies pour diversifier les sources d'énergie, tout en assurant, pa-

rallèlement, la création d'emplois et de richesses.

Pour sa part, l'ambassadrice danoise s'est félicitée de la création du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, ce qui permettra de "collaborer plus étroitement" sur des sujets d'intérêts communs. Elle a aussi marqué sa disponibilité à développer une coopération "plus approfondie" entre les deux pays dans ces domaines. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à cette coopération et leur engagement pour le renforcement et le développement, à travers un partenariat mutuellement bénéfique et se sont engagées à fournir plus d'efforts dans cette coopération bilatérale.

A.Z

SON AFFAIRE A ÉTÉ JUGÉE, HIER, EN APPEL

La cour confirme la relaxe pour Fodil Boumala

Fodil Boumala, activiste du Hirak n'est pas coupable de faits délicieux. En effet, la chambre pénale près la Cour d'Alger a confirmé, hier, la décision de relaxe de l'activiste Fodil Boumala, disculpé des griefs d'outrage à corps constitué et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, décision prononcée précédemment par le tribunal correctionnel de Dar El Beida (Alger). Le tribunal

correctionnel de Dar El Beida avait condamné, le 15 octobre dernier, l'activiste Fodil Boumala à verser une amende de 50.000 DA pour incitation à regroupement non armé et disculpé des griefs d'outrage à corps constitué et de faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national avec restitution à l'accusé des objets saisis. Le 8 octobre dernier, la même juridiction avait requis deux (2) ans de prison

ferme et une amende de 100.000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour les mêmes chefs d'inculpation. La Cour d'Alger avait requis en appel, le 8 décembre en cours, deux (2) ans de prison ferme et une amende de 100.000 DA à l'encontre de Fodil Boumala pour atteinte à l'unité nationale et faits susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national.

A.Z

Elle a eu lieu dans des conditions particulières
Université : une rentrée sous hautes surveillance sanitaire

Les étudiants universitaires ont rejoint, hier, les établissements universitaires. La rentrée de cette année a eu lieu dans des conditions exceptionnelles marquées par la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), après la reprise des cours à distance depuis deux semaines. Le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021 a été donné par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à partir de la wilaya de M'sila, où il a effectué une visite de travail pour inspecter notamment des projets de développement et d'autres à caractère social. Le ministre de l'Enseignement et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, avait fait état, en prévision de cette rentrée universitaire, de l'application "stricte" d'un protocole sanitaire pour le mode d'enseignement en présentiel, et l'adoption du système de groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement les matières essentielles. L'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre et le reste des cours seront dispensés en ligne, avait-il précisé. M. Benziane a appelé, à cette occasion, la communauté universitaire à concourir à la réussite de cette rentrée, au titre de laquelle les établissements universitaires et les instituts accueilleront exceptionnellement 279.959 nouveaux étudiants, lesquels seront concernés également par les modes d'enseignement en présentiel et à distance. Dans le même cadre, les organisations syndicales et étudiantes ont fait part de leur satisfaction quant à la méthode d'enseignement en présentiel adoptée par le ministère, en considérant que l'enseignement par groupes est la méthode la plus adéquate pour assurer la continuité des cours. Elles ont souligné, à cet égard, que le mode d'enseignement à distance se voulait un modèle pédagogique et "un choix stratégique à adopter impérativement dans ce contexte sanitaire inédit", ajoutant que sa réussite nécessite "la mobilisation de tous les moyens matériels et humains".

A.Z

Problèmes socio-pédagogiques à l'université
Djerad prend des engagements

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a promis, hier, à partir de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila, de "résoudre tous les problèmes socio-pédagogiques des étudiants, notamment ceux liés à la situation sanitaire exceptionnelle causée par la Covid-19". La résolution de ces problèmes se fera en coordination avec l'ensemble des acteurs de l'université sous l'égide du ministère de tutelle, a affirmé M. Djerad, ajoutant que toutes les mesures ont été prises pour améliorer les conditions des étudiants notamment en ce qui concerne la prévention contre le nouveau coronavirus. Le Premier ministre inaugurera, à l'occasion à l'Université Mohamed Boudiaf, 2.000 places pédagogiques relevant de l'Institut d'éducation physique et sportive. Il précèdera également, lors de sa visite dans la wilaya, à la pose de la première pierre des projets de 300 logements promotionnels aidés (LPA) et de 538 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), ainsi que la distribution de 400 logements AADL au chef-lieu de wilaya. Le Premier ministre est accompagné au cours de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, et du Conseiller du Président de la République, Abdelhafid Allahem.

A.Z

Reddition d'un terroriste et arrestation de quatre éléments de soutien aux terroristes en une semaine (bilan)

Le terroriste "Mahri Mohamed", dit "Rouibah" qui avait rallié les groupes terroristes en 2011, s'est rendu samedi dernier aux autorités militaires à Tamanrasset, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public mardi, précisant que quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela, Ouargla et Laghouat durant la période du 9 au 15 décembre en cours.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'exploitation du renseignement sécuritaire, un terroriste s'est rendu, le 12 décembre 2020, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6e Région militaire", a indiqué ce bilan hebdomadaire, précisant qu'il s'agit de "Mahri Mohamed, dit +Rouibah+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2011. Ledit terroriste était en possession d'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une (1) mitrailleuse de type (PKT), deux (2) charges propulsives pour lance-roquettes de type (RPG-2), trois (3) fusées pour mortier de calibre 60 mm, ainsi



que deux (2) chargeurs, deux (2) chaînes de munitions, et 4462 balles de différents calibres, un (1) véhicule tout-terrain et d'autres objets". Selon la même source, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela, Ouargla et Laghouat, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit 3 bombes de confection artisanale à Boumerdès et Sidi Bel Abbès". En outre, des quantités de kif traité s'élevant à "7 quintaux et 22

kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc, ont été saisies, lors d'opérations distinctes par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité qui ont arrêté également 38 narcotrafiquants dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays. A ce titre, "un détachement de l'ANP a saisi à Tindouf 183 kilo-

grammes de kif traité, tandis que d'autres quantités de la même substance ont été respectivement saisies à Nâama 154 kilogrammes et à Adrar 101 kilogrammes". Dans le même sillage, les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont appréhendé 38 narcotrafiquants et saisi deux (2) quintaux et 84 kilogrammes de kif traité, un (1) kilogramme de cocaïne et 8819 comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Alger, Aïn Témouchent, Tlemcen, Oran, Béchar, Tébessa, Tipaza, Annaba, Ouargla, Bejaïa, Sidi Bel Abbès, Tamanrasset et In Amenas". Sur un autre plan, "99 individus ont été arrêtés à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et Tindouf par des détachements de l'ANP qui ont saisi également 5 véhicules, 88 groupes électrogènes, 82 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux, 666 sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage

illicite".

Selon le même bilan, "12 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 5350 paquets de tabacs et 6914 unités de différentes boisons ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Rélizane, Tlemcen, Aïn Defla, Adrar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Khenchela et Aïn Témouchent".

De même, "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 14195 litres ont été déjouées à Tamanrasset, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf", a-t-on fait savoir, alors que les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières "ont arrêté 46 immigrants clandestins de différentes nationalités à Djanet, Tlemcen et El Tarf".

"Ces opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs, reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national", conclut la même source.

A.A

Le Président Tebboune félicite le président américain élu et affirme sa volonté de raffermir les liens bilatéraux

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de félicitations au président américain élu, Joseph Robinette Biden dans lequel il lui a affirmé sa disposition à œuvrer de concert avec lui pour "raffermir les liens bilatéraux" et "relever les défis" auxquels font face les deux pays dans le cadre du dialogue stratégique. "A l'occasion de votre élection en tant que 46e président des Etats-Unis d'Amérique, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de succès dans votre noble mission qui coïncide avec une conjoncture difficile pour le peuple américain et pour l'humanité tout entière", a écrit le Président Tebboune dans son message de félicitations. Et d'ajouter: "votre élection à la magistrature suprême de votre pays est un gage de reconnaissance et de gratitude pour votre engagement constant à servir le peuple américain, l'esprit unitaire qui vous caractérise et les valeurs d'ouverture et de tolérance sur lesquelles repose votre projet politique plébiscité par vos conci-

toyens. Votre longue et riche expérience, votre maîtrise des causes internationales ainsi que votre attachement aux vertus diplomatiques et au dialogue, vous confère autant de crédit pour renforcer le rôle des Etats-Unis sur la scène internationale en vue d'édifier un monde plus sûr, plus juste et plus stable". "Je voudrais saisir cette opportunité pour louer les relations historiques liant nos deux pays et fondés sur l'amitié, le respect et le soutien mutuel. De même que je souhaiterais vous affirmer notre détermination et notre disposition à œuvrer de concert avec vous à raffermir les

liens bilatéraux et relever les défis aux quels nous faisons face aux plans régional et international dans le cadre du dialogue stratégique entre nos deux pays. Un dialogue qui constitue un cadre important favorisant la promotion de nos intérêts communs et l'élargissement des perspectives de la coopération bilatérale étroite", a encore écrit le président de la République. "Tout en vous réitérant mes sincères félicitations, daignez agréer, monsieur le Président élu, l'expression de mes salutations les plus distinguées", a conclu le Président Tebboune

A.Z

APN : Impérative relance du Conseil national des statistiques (Commission)

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont mis en avant mardi la nécessaire relance du rôle du Conseil national des statistiques de manière à lui permettre de présenter une vision prospective et fournir des informations "exactes" sur les différentes activités de l'Etat. Auditionnant le directeur général de la comptabilité, Mohamed Larbi Ghanem et le représentant de l'agence comptable centrale du Trésor, Mohamed Boukemedja sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018, les députés ont appelé à un "changement du mode de gestion de l'Office national des statistiques (ONS) afin qu'il s'acquitte de sa mission, à savoir fournir des chiffres "réels" sur tout ce qui intéresse les algériens". Les statistiques fournies dans les différents domaines liés aux finances, l'économie "n'ont rien à voir avec la réalité", ont-t-ils estimé, mettant l'accent sur l'impérative relance de l'ensemble des instances statistiques du



pays, en leur garantissant les outils nécessaires leur permettant de s'acquitter de leurs missions. Dans le même cadre, les députés ont appelé au renforcement du rôle de la Cour des comptes, insistant sur prise de mesures coercitives contre les mauvais

gestionnaires en vue de combattre la bureaucratie et la corruption et de relancer l'économie nationale dans les plus brefs délais. Les membres de la commission ont insisté sur le dossier de l'investissement en Algérie, rappelant dans ce cadre que la

dernière réunion du Conseil national de l'investissement (CNI) remonte à 15 mois. Pour ce qui est des dépenses fiscales, ils ont proposé "la création d'une véritable autorité pour surveiller cette opération".

A.Z

Pour cause de la Covid-19

La projection de la version amazighe du film "L'opium et le bâton" reportée

L'avant-première de la version en tamazight du film "L'opium et le bâton", du réalisateur Ahmed Rachedi, a été reportée à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire imposée par la pandémie de coronavirus, indique un communiqué du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA). Initialement prévue pour le 28 décembre la version amazighe du film, adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri publié en 1965, a nécessité trois ans de travail entamé en 2017 par le producteur-réalisateur Samir Aït Belkacem en partenariat avec le HCA. Le HCA s'engage cependant à organiser la projection de ce film "dès que les conditions le permettront", précise le communiqué. Sorti en 1971, "L'opium et le bâton" présente la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance à travers le quotidien d'un village en Kabylie. Il est porté à l'écran par de grandes figures du cinéma et du théâtre à l'image de Sid Ali Kouiret, Hassan El Hassani, Mahieddine Bachtarzi, Abdelhalim Raïs, Rouiched, Larbi Zekkal ou encore Mustapha Kateb. Les acteurs français Marie-José Nat, Jean-Claude Bercq ou encore Jean-Louis Trintignant figurent également au casting de cette œuvre.

EMPLOI

Les travailleurs migrants gagnent moins que les nationaux dans de nombreux pays riches (OIT)

Les migrants gagnent en moyenne près de 13% de moins que les travailleurs nationaux dans les pays développés, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), publié lundi à Genève, notant que dans certains pays, l'écart atteint même 42%. Selon cette étude, reprise par le site officiel de l'ONU, les travailleurs migrants gagnent moins que les travailleurs nationaux ayant des qualifications similaires dans la même catégorie professionnelle. C'est le cas dans certains pays comme Chypre, l'Italie et l'Autriche où l'écart entre les salaires horaires est plus élevé. Cette agence onusienne basée à Genève, souligne aussi, que l'inégalité salariale des migrants "s'est creusée" ces cinq dernières années dans plusieurs pays à revenu élevé. En Italie par exemple, les travailleurs immigrés gagnent 30% de moins que les travailleurs nationaux selon les données récentes, contre 27% en 2015. Au Portugal, l'écart salarial est de 29% contre 25% en 2015 et, en Irlande, il est de 21% contre 19% en 2015. Et dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), l'écart



salarial approche les 9%.

"Les travailleurs migrants jouent un rôle fondamental dans de nombreuses économies. Ils ne peuvent pas être considérés comme des citoyens de seconde zone", a déclaré la Cheffe du service des migrations de main-d'œuvre, Michelle Leighton.

Selon la responsable, les travailleurs migrants font souvent face à

une inégalité de traitement sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne les salaires, l'accès à l'emploi et à la formation, les conditions de travail, la sécurité sociale et les droits syndicaux. D'une manière générale, ils sont davantage susceptibles d'occuper des emplois peu qualifiés et mal rémunérés qui ne correspondent pas à leur formation ni à leurs

compétences, ce qui pourrait induire une discrimination au cours du processus de recrutement. Dans les pays à revenu élevé, les travailleurs migrants diplômés de l'enseignement supérieur ont également moins de chances d'obtenir un emploi dans les catégories professionnelles supérieures, selon la même source.

Aux Etats-Unis et en Finlande par exemple, alors que les parts des travailleurs migrants ayant un niveau d'études secondaires est respectivement de 78 et 98%, la part des travailleurs migrants dans les emplois hautement ou semi-qualifiés n'est que de 35 et 50%. Le plus souvent, il n'existe pas de mécanisme reconnaissant les qualifications des travailleurs migrants. L'OIT évoque également l'écart de rémunération entre les nationaux hommes et les femmes migrantes dans les pays à revenu élevé, estimé à près de 21% en termes de salaire horaire. D'une manière générale, le rapport montre que, dans les pays à revenu élevé, les migrants sont plus susceptibles d'occuper un emploi précaire.

Près 27% d'entre eux ont des contrats temporaires et 15% tra-

vaillent à temps partiel.

Ils sont représentés de manière disproportionnée dans le secteur primaire (agriculture, pêche et foresterie). Ils occupent également la majorité des emplois du secteur secondaire: mines et carrières, production manufacturée, électricité, gaz et eau, et construction. Plus largement, les migrants sont confrontés à des problèmes de discrimination et d'exclusion dans tous les pays. Une situation qui s'est aggravée avec la pandémie de Covid-19. Comme le montre l'étude de l'OIT, la crise du coronavirus a eu des effets sanitaires et économiques plus importants sur les travailleurs migrants que sur le reste de la population active. Au début de la crise sanitaire, des dizaines de millions de travailleurs migrants ont été contraints de rentrer chez eux après avoir perdu leur emploi. En revanche, dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire, la situation s'inverse. Les travailleurs migrants sont généralement des expatriés temporaires hautement qualifiés. Ils ont tendance à gagner environ 17,3% de plus à l'heure que les travailleurs non migrants, selon l'OIT.

M. Djerad donne le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné mardi dans le cadre d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de M'sila, le coup d'envoi de l'année universitaire 2020-2021, au pôle universitaire relevant de l'Université Mohamed Boudiaf. La nouvelle rentrée universitaire a été marquée dans cette wilaya par la réception de 2.000 places pédagogiques à l'Institut d'éducation physique et sportive, baptisé à l'occasion du nom du défunt moudjahid Abdelmadjid Alahem (1934-1996).

Le Premier ministre, qui a assisté à un exposé sur "Le référent de l'adéquation entre la formation et les métiers de

l'enseignement supérieur", dans le hall du pôle universitaire, a également visité un workshop de porteurs de projets innovants et un autre dédié à la numérisation des activités pédagogiques et de gouvernance. M. Djerad assistera, par ailleurs, à la signature d'un accord-cadre entre l'Université Mohamed Boudiaf et la wilaya de M'sila concernant la contribution de l'université à l'amélioration de la gestion des affaires publiques locales. A noter que l'université de M'sila accueille, cette année, environ 35.000 étudiants, dont plus de 7 000 nouveaux étudiants. Selon la fiche technique du projet de l'Institut d'éducation

physique et sportive, d'autres structures appartenant au même institut devraient être réceptionnées, notamment une piscine olympique et des terrains de jeux pour les sports collectifs. Le Premier ministre est accompagné au cours de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri et le Conseiller du Président de la République, Abdelhafid Alahem.

Le SG de l'OMT salue l'expérience "proactive" de l'Algérie pour contenir la pandémie de Covid-19

Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Zurab Pololikashvili, a salué lundi l'expérience "proactive" de l'Algérie pour contenir la pandémie de Covid-19 et toutes les mesures prises pour en atténuer l'impact sur l'économie nationale et sur le secteur du tourisme en particulier.

Lors d'une réunion de travail par visioconférence avec le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, dans le cadre de la coopération bilatérale, M. Pololikashvili a souligné "l'importance du rôle pionnier que joue l'Algérie dans les programmes de développement en sa qualité de membre du conseil exécutif de l'OMT", précise un communiqué du ministère du Tourisme. Le secrétaire général de l'OMT a, dans ce contexte, réitéré son appel au "développement de la coopération avec l'Algérie, notamment en matière de promotion du tourisme intérieur et rural, d'innovation, de changement numérique, de formation et d'investissement touristique". Il a expliqué que sa rencontre avec le minis-

tre "a permis de procéder à un échange de vues sur la relance du tourisme et les moyens de renforcer les relations entre l'Algérie et l'Organisation mondiale du tourisme". M. Pololikashvili a, dans cadre, présenté le plan d'action de l'OMT pour 2021 dans son volet relatif au développement du tourisme en Afrique. Pour sa part, le ministre a exposé l'expérience algérienne en matière de lutte contre les impacts négatifs de la pandémie de COVID-19, et ce à travers le confinement et la mise en place de protocoles sanitaires à même d'assurer la permanence des activités économiques, sociales et éducatives y compris le secteur du tourisme dont les opérateurs ont bénéficié de l'accompagnement de l'Etat en vue maintenir leurs activités. Les artisans et les franges vulnérables et nécessiteuses ont également été soutenus par l'Etat, a-t-il ajouté. M. Hamidou a présenté aussi l'approche algérienne liée à l'ouverture progressive et la relance du secteur du tourisme intérieur par une panoplie de mesures et programmes visant à assurer des visites sécurisées

aux différents lieux et sites touristiques, à l'instar de la levée de suspension des services de transport aérien sur les lignes internes selon un protocole sanitaire rigoureux.

Dans ce sillage, le ministre a accueilli favorablement toutes les propositions, insistant sur "les projets innovants" et rappelant "le rôle et la place importants de l'Algérie en terme de développement en Afrique, notamment en la conjoncture actuelle d'où la nécessité de relever les défis pour faire face aux différentes crises qui secouent le monde".

Le ministre du Tourisme a, enfin, réitéré "la volonté de l'Algérie à s'acquitter pleinement de son rôle dans le cadre de la coopération et de la coordination à travers sa participation à toutes les activités et les initiatives de l'Organisation mondiale au mieux des intérêts de l'Afrique", appelant, par la même, à "consentir davantage d'efforts dans l'objectif de concrétiser la vision stratégique commune visant à parvenir à un développement durable, responsable et global".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 morts et 791 blessés en une semaine (Protection civile)

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 791 autres ont été blessées dans 776 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 06 au 12 décembre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire établi mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Ouargla avec cinq morts et treize blessés suite à dix-huit accidents de la route, note la même source.

Par ailleurs, concernant la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 355 opérations de sensibilisation à travers l'ensemble du territoire national afin de rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation sociale.

Dans le même cadre, les éléments de la Protection civile ont mené également 353 opérations de désinfection générale à travers les 48 wilayas du pays, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source.

L'APN participera mardi à une conférence virtuelle sur la place des droits des femmes en droit international

L'Assemblée populaire nationale (APN) participera mardi à une conférence virtuelle sur la place des droits des femmes en droit international et à la lumière de la nouvelle Constitution et des lois nationales, indique lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"La pleine participation des femmes à la prise de décision" est le principal thème de cette conférence organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme.

L'APN sera représentée aux travaux de cette conférence par les députées Saliha Mekharef et Saïda Brahim Bounab.

Saliha Mekharef est présidente de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'APN et membre de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes. La députée Saïda Bounab est, quant à elle, présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Sahara occidental.

RAPPORT SUR LE REGLEMENT BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2018

La Cour des comptes révèle de graves défaillances

Des députés ont demandé des explications concernant les dotations financières destinées à l'investissement, non contenues dans le rapport de la cour, dénonçant en même temps l'absence des annexes qui figuraient dans les rapports précédents.

La Cour des comptes a mis l'accent, dans son rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018, sur de graves défaillances dans les opérations d'investissement public, la maturation des études ainsi que l'exécution et le suivi des programmes d'investissement. Présentant ce rapport devant la Commission des finances et du Budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), le président de la Cour des comptes, Abdelkader Ben Maarouf a insisté sur l'impérative maîtrise du budget destiné à l'investissement public et le remboursement des crédits octroyés aux grandes entreprises, notamment dans le cadre du financement non conventionnel auquel a recouru le gouvernement en 2018. Et d'affirmer que « l'efficacité des dépenses publiques et l'exécution des crédits alloués à certains secteurs constituent le noyau et une problématique dans la méthode de gestion des deniers publics ». En chiffres, le déficit budgétaire global a atteint 2082 milliards en 2018, soit trois fois du déficit de 2017, en raison de la hausse sensible relevée dans les dépenses d'équipement (+ 74,1 %) malgré la croissance des revenus budgétaires de 5,5% durant la même période, a-t-il fait savoir.



L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par un déficit du Trésor de -1341 milliards de dinars, financé de manière non conventionnelle à hauteur de 900 milliards de dinars, et en exploitant les dépôts des pourvoyeurs du Trésor et les comptes financiers. Pour le président de la Cour des comptes, ce déficit a fortement contribué à l'augmentation de la dette publique qui a atteint 7778 milliards de dinars, soit 38% du produit intérieur brut (PIB), ce qui représente une hausse de 4178 milliards de dinars, tout au long des années 2017-2018. Cette croissance, ajoute M. Ben Maarouf, est due à l'augmentation de la dette interne, après le recours au financement non conventionnel dont le montant s'est élevé à 5565,2 milliards de dinars, soit

2185 milliards de dinars en 2017 et 3371,2 milliards de dinars en 2018. Par ailleurs, les recettes budgétaires se sont élevées à près de 6405 milliards de dinars, soit une augmentation de 5,5% par rapport à l'exercice 2017, ce qui reflète l'impact lié à l'augmentation dans la fiscalité pétrolière (10,5%) et à la croissance des revenus issus des bénéfices et des contributions financières de l'Etat (11,6%), a-t-il poursuivi. Intervenant au terme de cet exposé, les députés se sont interrogés sur le recours au financement non conventionnel afin de financer l'économie et l'absence de clarifications de la part des secteurs qui ont bénéficié de ce financement. Certains membres de la commission ont demandé des explications concernant les dotations financières destinées à

l'investissement, non contenues dans le rapport de la cour, dénonçant en même temps l'absence des annexes qui figuraient dans les rapports précédents. Certains intervenants ont même évoqué l'absence d'une annexe relative aux recommandations, un document figurant dans les rapports précédents de la Cour. D'autres membres de la commission se sont interrogés sur les causes de la poursuite de la hausse du déficit budgétaire depuis des années.

Ben Maarouf justifie le recours au financement non-conventionnel

Répondant à ces préoccupations, le président de la Cour des comptes a affirmé que le recours au financement non-conventionnel était une nécessité, et ce après que le gouvernement ait refusé de recourir à l'endettement extérieur et aussi en raison également de l'absence d'une possibilité de recourir à l'endettement interne. Pour ce qui est du rapport d'appréciation, M. Ben Maarouf a indiqué qu'il a été élaboré dans des conditions difficiles marquées par la pandémie Covid-19, ajoutant que le Cour des comptes n'avait été destinataire du projet de règlement budgétaire de l'exercice 2018, qu'en septembre 2020. En dépit de cela, poursuit le même

responsable, tous les cadres de la Cour ont été mobilisés pour rattraper le retard et élaborer un rapport global d'évaluation. S'agissant des recommandations, le même responsable a indiqué que certaines ont été intégrées dans le rapport, citant à titre d'exemple, l'appel lancé à l'adresse des départements des Finances et d'autres ministères à l'effet d'accélérer le parachèvement des mesures prises dans le cadre de la modernisation des finances de l'Etat. La Cour des comptes a également préconisé la mise en place des mesures indispensables à la promotion d'un système d'information efficace, d'un contrôle interne efficace, de consolider l'élaboration du budget à travers l'intégration des dépenses non-prévisionnelles et celles qui ne sont pas actuellement intégrées dans le budget ordinaire de l'Etat, en vue d'élaborer un budget réel des charges de l'Etat. La Cour des comptes a également mis l'accent sur l'amélioration de la qualité d'élaboration et d'évaluation des opérations d'investissement et proposé le financement des projets mûrs seulement, et ce en vue d'éviter un retard dans la réalisation, ainsi que le recours à la réévaluation à coût élevé.

Nadine Oumakhlouf

CONSTRUCTEUR EN ELECTRONIQUE, ELECTROMENAGER ET TELEPHONIE MOBILE

Brandt Algérie quitte Hydra et s'installe à Hassiba Ben Bouali

« L'objectif de ce nouveau siège indique un communiqué de l'entreprise, est de se rapprocher encore plus de ses clients et partenaires dans la capitale en leur garantissant un meilleur confort », a indiqué l'entreprise.

Le constructeur local d'appareils électroniques, électroménagers et de téléphonie mobile, Brandt Algérie, une filiale du groupe Cevital, a, officiellement, installé sa direction générale ainsi que son Brandt Store à la rue Hassiba Ben Bouali, à Alger. Ainsi, la société abandonne ses bureaux qu'elle occupait Hydra depuis son arrivée en Algérie en 2015 et s'offre, de nouveaux locaux, avec plus d'espace évalué à de 1 500 mètres carrés et davantage d'accessibilité pour ses clients. Pour Brandt Algérie, « l'objectif de ce nouveau siège indique un communiqué de l'entreprise, est de se rapprocher encore plus de ses clients et partenaires dans la capitale en leur garantissant un meilleur confort ». Brandt a pensé à sa clientèle en aménageant des espaces d'expériences où ces derniers pourront se projeter facilement et tester les produits en toute sécurité. Le nouveau Brandt Store Hassiba allie en fait modernité et convivialité. « Cette opération n'est que le début d'une stratégie ambitieuse que la marque met en œuvre pour développer ses activités en Algérie, mais aussi dans toute la région MEA (Moyen Orient et Afrique) », précise la même source. Se considérant toujours une marque proche des fa-

milles, Brandt accompagne ses clients au quotidien. « La marque a réussi à créer des espaces pour chaque membre de la famille dans ce nouveau show-room répartis sur plus de 500 mètres carrés », précise-t-on. Il s'agit, en fait des espaces cuisines comportant 3 cuisines haut de gamme, équipées de produits des 3 marques Brandt, Sauter et de Dietrich afin de faire des démonstrations et des tests culinaires. Un espace gaming est également réservé aux amateurs de jeux vidéo où l'on trouve une console de jeux avec un simulateur connectés à une TV grand format 4K/HDR. L'ensemble de la gamme des téléviseurs Brandt, accessibles à toutes les bourses, sont exposés dans un autre espace. Mieux, les concepteurs de ce nouveau siège n'ont pas oublié aussi les enfants des clients et leur ont dédié un endroit où ils peuvent s'amuser avec les toboggans et des activités de coloriage avec une TV installée pour faire la démonstration de l'option « Brandt Kids mode ». Ainsi, les parents peuvent tester les produits et acheter en toute sérénité. Enfin, ajoute le communiqué, Brandt Algérie a mis en place un numéro court de service client (3314). Ce dernier permettra de joindre une équipe de professionnels, via un



centre d'appel et d'orientation qui répondra à toutes les demandes des particuliers et des professionnels concernant l'entreprise, ses produits, son réseau de distribution, son service après-vente et autres soucis de livraison. A noter que Brand Algérie, via ses showrooms lancera, très prochainement, une nouvelle gamme de produits, et ce, à la faveur du nouveau cahier des charges relatif à l'industrie de l'électronique et de l'électroménager en Algérie. Grâce à son centre de recherche et de développement, Brandt Algérie fournira de nouveaux produits révolutionnaires sur le marché algérien avec un rapport qualité/prix très compétitifs.

Nadine Oumakhlouf

LE PROJET EST FINANCE PAR LE FME ET LE PNUD

Le projet d'extension du champs récifal à Annaba approuvé

Les membres de la commission de la wilaya en charge d'étudier les demandes et de délibérer sur la faisabilité et l'intérêt de la construction et de l'immersion des récifs artificiels, a, finalement, approuvé à l'unanimité le projet d'extension du champs récifal initié par l'Association Hippone Sub Annaba. Selon Emir Berkane, président de la Fondation Probiom-Réseau Algérien pour la protection de la biodiversité marine, « les trois nouveaux modules viennent renforcer le champs récifal immergé en 2016 par la même association ». Hippone Sub, membre fondateur du Réseau Probiom pour la protection de la biodiversité marine, a conçu trois pyramides géantes d'un volume total de 100 mètres cubes et, par la même, le plus grand récif artificiel jamais immergé en Algérie. Le projet financé par le Fond mondial pour l'environnement (FME) et le Programme des Nations Unies pour le développement en Algérie (PNUD), comprend en plus de l'immersion des pyramides un deuxième film documentaire qui sera tourné dans le sillage du premier documentaire, à savoir « Les maisons de la mer » de Hamza Mohamed Anis Mendil, un film 100 % algérien déjà multi-primé à l'internationale. Ce nouveau film se veut une véritable carte postale et écologique de la coquette Annaba. La fondation Probiom, quant à elle, « souhaite féliciter l'association pour son abnégation et sa détermination et remercie les membres de la commission, avec, à sa le wali d'Annaba et son secrétaire général », affirme Emir Berkane. Ce projet a vu la participation de plusieurs autres acteurs avant de voir le jour, notamment les intervenants dans les secteurs de la pêche et de l'environnement, la Chambre de la pêche et la société civile.

Synthèse : N.O

OPEP

La 25e réunion du JMMC reportée officiellement au 4 janvier prochain



L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a annoncé mardi le report de la 25ème réunion du Comité de suivi de l'accord Opep et Non Opep (JMMC) au 4 janvier prochain, qui sera suivie le même jour de la 13e réunion ministérielle de l'Opep+.

"La 47e réunion du Comité technique conjoint (JTC) et la 25e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et Non Opep (JMMC), initialement prévues pour les 16 et 17 décembre 2020, ont été reportées aux 3 et 4 janvier 2021, respectivement.", a précisé la même source dans un communiqué publié sur son site web.

L'Organisation a également annoncé officiellement la tenue de 13e réunion ministérielle de l'Opep et des non-Opep le 4 janvier prochain.

Dimanche dernier, le ministre de l'Energie et président en exercice de la conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar

avait annoncé que les pays de l'Opep+ examineront le 4 janvier prochain, la situation du marché pétrolier mondial pour prendre la décision d'augmentation de la production si les prix se stabilisaient ou dépassaient 50 dollars le baril. Cette réunion intervient après la récente décision prise par les 23 signataires de la Déclaration de coopération (Doc) de procéder à une augmentation graduelle de leur production pétrolière de l'ordre de 500.000 b/j à partir du janvier prochain au lieu des deux (2) millions de barils initialement prévus. Cette hausse de production limitée à un demi million de b/j a été décidée après de longues négociations et suite à une proposition de l'Algérie, du Koweït et de l'Azerbaïdjan, visant à maintenir la stabilité du marché pétrolier et soutenir les prix du brut, qui a ont été impactés depuis mars dernier par la baisse de la demande mondiale causée notamment par la pandémie de Covid-19.

La prochaine réunion vient également en application de la décision des pays de l'Opep+ de tenir des réunions mensuelles à partir de janvier 2021 pour évaluer les conditions du marché et décider de nouveaux ajustements de production pour le mois suivant, les ajustements mensuels supplémentaires ne dépassant pas les 500.000 barils par jour.

Les JTC et JMMC sont mandatés pour examiner les conditions et les perspectives du marché mondial du pétrole et surveiller l'évolution de la situation et les niveaux de conformité aux ajustements volontaires de production adoptés par l'Opep et la réunion ministérielle non Opep.

Le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Kazakhstan).

START-UP

Les premiers labels bientôt délivrés (ministre)

La première vague de projets innovants, start-up et incubateurs, bénéficiant d'une labélisation délivrée par une commission multisectorielle, est prévue vers la fin décembre-début janvier prochain, a indiqué mardi à Alger, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-up, Oualid El-Mahdi Yacine.

A l'occasion de l'installation de la Commission de labellisation des "Startups", "Incubateurs" et "Projets innovants", le ministre a estimé que "le timing (du début de labélisation) est plutôt correct" puisqu'il coïncidera avec la mise en application de la loi de finance 2021 qui introduit "de nouvelles exonérations fiscales pour les startups". La labélisation permettra ainsi à la startup de bénéficier de ces exonérations. Le ministre a annoncé que cette commission se réunira périodiquement "en moyenne deux fois par mois" et permettra d'étudier les demandes qui seront réceptionnées "exclusivement" sur le portail www.startup.dz qui a été également lancé mardi. Le choix du tout numérique dans les démarches administratives pour l'obtention du label est motivé, selon le ministre, par sa détermination à en finir avec la "bureaucratie qui s'est enracinée dans nos administrations" et qui est "l'obstacle majeur qui a entravé l'aboutissement de centaines

de projets".

L'obtention du label "Startup" est conditionné par deux facteurs essentiels : l'innovation et la croissance non linéaire, explique Nouredine Ouaddah, cadre au ministère.

Alors que l'octroi du label "Projet Innovant", dépendra essentiellement de "la croissance du projet et de son Business plan", ajoute M. Ouaddah. Enfin le label "Incubateur", exige de présenter des services tels que le coaching et la formation, une bonne qualification de l'équipe ainsi que des résultats probants quant à l'aboutissement des projets suivis, enchaîne le cadre. Une fois le label obtenu dans un délai qui "n'excède pas les 15 jours", les startups ouvriront droit aux exonérations fiscales, concernant les taxes sur les bénéfices et sur la valeur ajoutée (TVA), qui peuvent s'étaler jusqu'à 5 ans, indique le ministre.

Cela en plus de la possibilité de bénéficier du soutien du Fonds de financement des start-up qui a été doté de 1,2 milliard de dinars, et profitera, en outre aux porteurs de projets, avant-même la création de leur société et l'obtention du registre de commerce, rappelle-t-il. Ce fonds fera de l'investissement dans le capital, impliquant un facteur de risque que les mécanismes de financement classiques ne supportent pas. Le but de la création des labels "Startups" et "Projet Innovant" est de propo-

ser aux jeunes entrepreneurs un "cadre organisationnel et juridique" qui leur permet de bénéficier de facilités "assurées par l'Etat".

Outre le financement et les exonérations, ce cadre leur donne accès à des facilitations dans les domaines de "l'accompagnement, du coaching et de la formation dans l'entrepreneuriat", explique M. Oualid El-Mahdi Yacine.

Les porteurs de projets pourront profiter, en plus, de l'accompagnement des accélérateurs publics (Algeria Venture) qui seront lancés début 2021, à Alger mais aussi dans d'autres régions du pays, affirme le ministre.

La commission de labellisation, que préside le ministre, est composée d'une dizaine de membres. Elle renferme des compétences dans différents secteurs, représentants les ministères impliqués dans le soutien des startups, précise le ministre.

Des ministères qui ont la "volonté de faciliter les démarches aux porteurs de projets innovants", ajoute-il.

A noter que l'installation de cette commission est la concrétisation des annonces faites lors de la Conférence nationale dédiée aux startups "Algeria Disrupt 2020", tenue le 3 octobre dernier.

Quelque 2.000 startups activent actuellement en Algérie, selon des données approximatives du ministère.

A.A

AUTOMOBILE

Mercedes-Benz annonce le démarrage de la production d'un véhicule 100% électrique en Hongrie

Le constructeur allemand Mercedes-Benz, filiale du groupe Daimler, a annoncé lundi le démarrage, dans quelques mois, de la production d'un véhicule 100% électrique en Hongrie, un projet retardé par la pandémie de Covid-19.

"Grâce à un investissement de plus de 100 millions d'euros, la première voiture purement électrique à être fabriquée dans le pays pourra démarrer à l'automne 2021", a déclaré Christian Wolff, directeur de l'usine de Kecskemet (centre).

Le constructeur dit ainsi poursuivre son "offensive électrique sur le segment des voitures compactes".

Daimler, contraint de brider rapidement ses émissions de CO2 pour respecter la réglementation européenne, redouble d'efforts pour électrifier son offre, un domaine où toute la branche automobile allemande peine à rattraper son retard sur l'américain Tesla.

Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a salué cette annonce, "au moment où l'épidémie de coronavirus pose des défis extraordinaires aux pays et aux entreprises du monde entier".

Le secteur automobile est d'une importance primordiale pour l'économie de la Hongrie, fortement touchée par la pandémie.

Outre Mercedes-Benz, qui emploie 4.400 salariés sur le site de Kecskemet opérationnel depuis 2012, d'autres groupes allemands sont implantés en Hongrie.

Audi, filiale de Volkswagen, dispose d'une usine à Győr (ouest) depuis 1993, avec 13.000 employés, alors que BMW a entamé la construction d'un site à Debrecen (est), là aussi avec du retard du fait de la crise sanitaire.

PÉTROLE

L'AIE révisé à la baisse la demande en 2021

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a revu en baisse ses prévisions pour la demande pétrolière mondiale l'an prochain, en raison des difficultés persistantes attendues pour le transport aérien.

La demande totale en 2020 devrait s'afficher en baisse de 8,8 millions de barils par jour (mb/j), soit 50.000 barils de moins qu'estimé dans le rapport du mois dernier, a indiqué l'AIE dans son étude mensuelle sur le pétrole.

Et le rebond prévu en 2021 a été révisé plus drastiquement en baisse, de 170.000 barils à 5,7 mb/j, principalement en raison d'une nouvelle réévaluation de la demande pour le carburant destiné aux avions.

Celle-ci "ne devrait pas se reprendre rapidement, alors que les gouvernements ont l'intention de conserver des fermetures de frontières et des restrictions de voyages jusqu'à ce qu'un vaccin soit largement disponible".

L'AIE cite d'autres explications pour les sombres perspectives du transport aérien: les plus âgés devraient rester prudents, la crise économique peser sur les budgets vacances, tandis que les voyages d'affaires pourraient souffrir de plans d'économies et de la généralisation des réunions en ligne. Sa prévision de la demande pour le carburant destiné à l'aviation et le kérosène a ainsi été revue en baisse de 300.000 barils par jour pour 2021:

elle restera à 2,5 mb/j de moins qu'avant la pandémie, même s'il y aura un bien un rebond de 720.000 barils par jour par rapport à 2020.

Si la demande pétrolière mondiale totale restera 3,1 mb/j inférieure à celle de 2019 l'an prochain, le secteur aérien sera ainsi responsable de 80% de cet écart. Côté offre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés au sein de l'Opep+ ont choisi début décembre d'augmenter prudemment leur production, qu'ils limitent volontairement afin de soutenir les cours.

Cet accord "se fonde sur la reconnaissance du fait que le marché demeure fragile et nécessite un ajustement prudent", commente l'AIE, qui conseille des pays développés sur leur politique énergétique.

A.P

ORAN

Arrêté de wilaya portant classement des dunes du littoral d'Aïn El Turck zone naturelle protégée

Les autorités de wilaya d'Oran ont élaboré récemment un arrêté portant classement "site naturel protégé" des dunes des communes côtières d'Aïn El Turck, Bousfer et El Ançor qui s'étendent sur une superficie de 648 hectares, selon un communiqué de la Direction de l'environnement. L'arrêté de wilaya paru le 25 novembre dernier classe cette bande sableuse du littoral en tant que site naturel exceptionnel, ce qui interdit son exploitation et toute autre atteinte conduisant à sa dégradation, comme spécifié dans le communiqué. Le classement de ce site d'intérêt est une initiative du ministère de tutelle ayant fait l'objet d'une proposition de la commission nationale des domaines protégés conformément à la loi relative aux domaines protégés dans le cadre



du développement durable, a-t-on souligné, indiquant que le domaine protégé est scindé en trois zones, à savoir une bande centrale, une bande de séparation et une bande de passage.

L'arrêté du wali interdit toute activité, à l'exception des activités de recherche scientifique dans la zone centrale qui contient des richesses faunistiques et floristiques uniques. Pour ce qui est de la

bande de séparation qui ceinture la zone centrale, il sera permis d'effectuer des travaux écologiques des ressources vivantes, à savoir l'éducation écologique et de détente, l'écotourisme, la recherche appliquée et la recherche fondamentale, de même qu'elle sera ouverte au public pour des visites guidées, a-t-on fait savoir. L'arrêté, est-il souligné dans le document de la Direction de l'environnement, "ne permet aucun changement ou travail qui risque de provoquer un déséquilibre dans la bande de séparation peut être utilisée en tant que lieu pour effectuer divers travaux de développement environnemental et des activités de détente, de repos, de loisirs et de tourisme. Les activités inhérentes à la recherche scientifique, le suivi

sur le terrain, les études et la mobilité pour des raisons de détente, de repos, de loisirs et de tourisme, auront besoin d'une autorisation préalable des services de la Direction de l'environnement de la wilaya en qualité d'instance de gestion du domaine protégé, a-t-on expliqué de même source, avant de préciser qu'il y a une procédure pour présenter, à la Direction de l'environnement, des rapports cycliques sur les activités réalisées. L'arrêté interdit également l'ensemble des activités portant atteinte au site dont le rejet des déchets et de matières nocives et polluées et l'atteinte aux animaux, notamment durant la période de procréation et de migration, de même que toute prospection, chasse et l'ensemble des activités prohibées dans les espaces naturels et écologiques.

SOUK AHRAS

Les délais d'étude des demandes d'investissement "n'excéderont pas les 20 jours" (responsable)

Le wali de Souk Ahras, Lounès Bouzegza, a affirmé lundi que "les délais d'étude des dossiers de demandes d'investissement dans les divers secteurs n'excéderont pas les 20 jours". Intervenant lors d'une rencontre d'adoption des règlements intérieurs de la commission de wilaya d'aide à la localisation et la promotion de l'investissement et de régulation du foncier, le responsable de la wilaya a indiqué que "la réduction des délais d'étude des dossiers de demandes d'investissement permettra aux investisseurs de lancer leurs projets dans les divers domaines y compris agricole constituant la

vocation par excellence de la wilaya". Au cours de la rencontre tenue au siège de la wilaya en présence des directeurs exécutifs concernés, des chefs de daïra, des responsables des chambres du commerce et de l'industrie et de l'agriculture, du guichet unique ANDI, de l'ANIREF, de l'agence de wilaya de gestion et régulation du foncier urbain, le wali a déclaré que "la priorité dans le traitement des dossiers est à ceux des projets qui participent à la réduction des importations, encouragent l'exportation, génèrent des emplois et richesses et valorisent les ressources locales et régions enclavées".

M. Bouzegza a fait savoir que la wilaya dispose d'assiettes foncières dont la zone industrielle de M'daourouch, les zones d'activités d'Oued Kebril, Sidi Fredj et Bir Bouhouch et des terrains récupérés dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel qui seront mis à la disposition des investisseurs sérieux. L'étude des dossiers des investisseurs débutera "dans la transparence" une fois les règlements intérieurs de la commission adoptés et le dossier du foncier assaini, a-t-on conclu.

A.R

TIPAZA

Opérations de recherche de grande envergure pour retrouver une embarcation avec cinq marins à bord

Les garde-côtes de la wilaya de Tipaza ont enclenché, lundi après-midi, des opérations de recherche de grande envergure, pour tenter de retrouver une embarcation de pêche avec cinq marins à bord, sortis dimanche soir pour pêcher, a-t-on appris de la Direction de la pêche et des produits halieutiques. "Les garde-côtes relevant des Forces marines ont reçu de la part des familles des marins âgés entre 20 et 30 ans, un signalement faisant état de la disparition de l'embarcation de pêche +Omar Chenoui", précise-

t-on dans le communiqué qui ajoute que de larges opérations de recherches ont été immédiatement déclenchées". Pour ce faire, les garde-côtes utilisent, pour les besoins de recherche de cette embarcation, des vedettes et canots de sauvetage. Par ailleurs, la Direction de la pêche et des produits halieutiques a annoncé l'installation d'une cellule de crise au niveau des services de la wilaya, à l'effet de coordonner les recherches, aux plans local et central. L'embarcation de pêche "Omar Chenoui", type "petits métiers", spécialisée dans la pêche



de l'Espadon, est sortie en mer, dimanche, à partir du port Khemisti.

GHARDAÏA

Sensibilisation sur le paiement électronique dans les stations-services de Naftal

L'entreprise publique algérienne de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (NAFTAL) a lancé lundi une campagne de sensibilisation destinée à ses clients potentiels dans la région de Ghardaïa sur le paiement électronique, en utilisant la carte à puce dans les stations-service de l'entreprise. La campagne vise à promouvoir l'utilisation de ce mode de paiement moderne par carte magnétique, plus sécurisée, auprès des automobilistes et des clients potentiels de NAFTAL (entreprises privées et publiques, administrations) tout en leur prodiguant des conseils pour mieux les prémunir des cas de fraude potentielle, a indiqué à ce sujet le directeur du paiement électronique de

Naftal, Adel Ioualalen. Les 1.460 stations-services réparties sur le territoire national et agréées par Naftal, dont 360 appartiennent à cette dernière, seront dotées de terminaux de paiement électronique et feront partie du réseau des opérateurs utilisant ce moyen moderne de paiement, a-t-il souligné. Depuis le lancement de ce l'e-paiement en 2017, le taux de couverture en terminaux de paiement électronique a atteint 66% dans l'ensemble du territoire national, a ajouté M.Ioualalen avant d'assurer qu'au début de l'année 2021, toutes les stations-services Naftal seront dotées d'appareils de paiement électronique. La direction régionale de Naftal de Ghardaïa, qui couvre six (6) wilayas (Adrar, Tamanrasset,

Ouargla, Illizi, Ghardaïa et Laghouat) et sept wilayas déléguées (Bordj Badji-Mokhtar, Timimoun, In-Salah, In-Guezam, Djanet, Tougourt et El-Menea), a atteint une couverture de 90% en terminaux de paiement dans ses 120 stations-services. Pas moins de sept (7) millions d'opérations de paiement électronique ont été effectuées durant le mois de novembre dernier dans l'ensemble des stations-services de Naftal à travers le pays, a fait savoir le responsable. Les responsables de la direction régionale de Naftal, accompagnés du directeur du paiement électronique, ont entamé des rencontres de proximité avec les différents opérateurs et partenaires économiques expliquant le mode de paiement en ligne.

Mila

Reboisement de 345 hectares de terres en friche dans la commune de Ouled Khalouf

L'entreprise régionale du génie rural (ERGR) Aurès, représentée par la direction des projet de Mila, a procédé à une opération de reboisement visant un total de 345 ha de terres en friche situés dans la commune de Ouled Khalouf, dans la partie Sud de la wilaya, a affirmé lundi, le directeur du projet, Oussama Maghnous.

Dans une déclaration à l'APS, ce responsable a précisé que cette opération ayant débuté récemment a abouti, à ce jour, au reboisement d'une superficie de près de 30 ha de la première tranche d'un programme scindé en deux, une première comprenant le reboisement de 95 ha, et une seconde ciblant une surface de 250 ha.

Selon la même source, les opérations liées à la deuxième tranche du programme seront entamées au début du mois de janvier prochain, soulignant que la durée de chaque opération a été fixée à trois ans.

M. Maghnous a également ajouté que "les terres concernées par le reboisement dans le cadre de ce projet central, dont la wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'année 2020, s'étendent des frontières de Sétif à celles de Batna", précisant que "la wilaya de Mila s'entrecroise avec ces deux wilayas sur le territoire de la commune de Ouled Khalouf".

La même source a fait savoir, par ailleurs, que le choix des arbres plantés s'est porté sur le pin et le pin d'Alep, en raison de l'adéquation de ces deux espèces d'arbres avec le climat et à la nature du sol de la région de Ouled Khalouf.

Aussi, dans le cadre des programmes supervisés par l'ERGR-Aurès au niveau de la wilaya, M. Maghnous a fait état, en outre, du lancement d'une opération de plantation d'oliviers sur 200 ha de terres appartenant à des privés, et ce, sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Il a déclaré, en ce sens, que les travaux seront effectués en coordination avec la conservation des forêts de Mila qui a procédé à l'élaboration des listes des bénéficiaires du programme de plantation des arbres fruitiers pour l'année en cours et les a transmis à l'entreprise régionale du génie rural Aurès pour entamer les travaux de creusement et de reboisement.

A.Z

SKIKDA

Le moudjahid et ancien ministre Aderrahmane Khene inhumé au cimetière de Collo

La dépouille du moudjahid et ancien ministre Aderrahmane Khene dit Lamine Khene a été inhumée mardi au cimetière Ksir El Baz de Collo (Skikda) en présence du Secrétaire général du ministère des Moudjahidine et ayants-droit, des autorités locales, de ses proches, de moudjahidine dont Mohamed Erraïs et de citoyens. L'ancien secrétaire d'Etat auprès du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et ex-médecin en chef de la Wilaya II historique, Aderrahmane Khene, est décédé lundi à Alger à l'âge de 89 ans. La dépouille du défunt a été déposée mardi matin à son domicile familial dans la ville de Collo pour un ultime regard avant d'être conduite à sa dernière demeure au cimetière de Ksir El Baz dans un cortège funéraire imposant. A l'occasion, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et ayants-droit, Laïd Rebika, a prononcé une oraison fu-

nèbre dans laquelle il a rappelé les qualités du défunt et les fonctions qu'il avait eu à assumer durant son itinéraire militant et politique.

Né en 1931 à Collo, Lamine Khène milita au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (PPA-MTLD). Il effectua des études en médecine à l'université d'Alger lorsqu'il fonda, avec d'autres compagnons d'armes, l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) en 1955. Partisan de la grève des étudiants en 1956, il rejoignit l'Armée de libération nationale (ALN) où fut promu capitaine chargé de la santé. @Lamine Khene qui fut l'un des premiers protagonistes de ce mouvement de grève, avait été le rédacteur de l'appel à la grève des étudiants, le 19 mai 1956, à la demande de l'ancien président du GPRA, le défunt Benyoucef Benkhedda. A l'indépendance, il termina ses études de médecine et présida l'organisme de mise en valeur des ri-

chesses du sous-sol algérien, puis l'Office de coopération industrielle en 1966, avant d'être nommé ministre des Travaux publics. Dr Khene occupa également les fonctions de secrétaire général de l'OPEP, puis celle de président de l'Organisation des nations unies pour le développement industriel (ONUDI). Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a regretté sur sa page Facebook la disparition du défunt, évoquant sa loyauté envers la patrie et présentant ses condoléances à la famille et aux compagnons du défunt. Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, a également adressé une lettre de condoléances à la suite du décès du moudjahid Aderrahmane Khene rappelant son itinéraire et son long militantisme au sein du mouvement national et du Gouvernement provisoire de la République algérienne, selon un communiqué du Conseil.

A.Z

DISPARITION D'UN BATEAU DE PÊCHE

5 marins pêcheurs retrouvés en bonne santé au large de Tipasa

Les Gardes-Côtes ont réussi, mardi à l'aube, à retrouver le bateau de pêche "Chenoui Omar" au large de Tipasa et à son bord les cinq marins pêcheurs en bonne santé, et ce à l'issue de vastes opérations de recherche, lancées lundi soir, a-t-on appris auprès de la Direction de pêche et des Ressources Halieutiques.

L'opération de sauvetage menée par les Gardes-Côtes a été couronnée de succès, après avoir retrouvé le bateau de pêche, mardi aux alentours de 6h du matin, indique la source, soulignant que cette disparition est due à une panne technique de l'embarcation, selon les premières infor-

mations.

Suite à un appel à l'aide faisant état de la disparition d'un bateau de pêche, les Gardes-Côtes des forces navales ont déployé des hélicoptères et des bateaux de sauvetage dans l'espoir de retrouver l'embarcation et à son bord les cinq marins pêcheurs (âgés entre 20 et 30), originaires tous de la ville de Bouharoun.

Le bateau "Chenoui Omar", spécialisé dans la pêche à l'espadon, a quitté le port Khemisti, dimanche soir, ne donnant plus de réponse, avant que les Gardes-Côtes ne lancent l'opération de sauvetage, explique la source.

NAAMA

Réfection de 11 écoles primaires dans la commune de Mecheria

Onze écoles primaires dans la commune de Mecheria (wilaya de Naama) ont fait l'objet de travaux de réfection et d'aménagement cette année, a-t-on appris mardi du P/APC.

Mohamed Marsou a indiqué que cette opération inscrite dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de scolarité a nécessité une enveloppe financière de 19 millions DA au titre du plan communal de développement (PCD), signalant que l'opération porte sur la réfection des sanitaires, les travaux de peinture et le ravalement des façades.

D'autres opérations, qui seront achevées prochainement, ont porté sur l'équipement d'écoles primaires de chauffages, la réalisation de 4 cantines scolaires et la dotation d'écoles en énergie solaire, au titre du budget de wilaya et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, des actions dans le cadre du PCD de l'exercice en cours enregistrent des taux d'avancement

appréciables des travaux dont ceux de la maintenance et de l'extension du réseau d'assainissement de hai "Beghadid" classé comme zone d'ombre, et de réalisation de deux stades de proximité à hai "Boudou Bachir" et le centre rural du chemin de Tesmouline.

Les travaux de raccordement en énergie électrique tirent à leur fin de même que l'extension de l'éclairage public au niveau de la coopérative immobilière de hai "El Izdihar", des habitations rurales groupées (427 habitations), selon le même responsable. Dans le cadre de la relance des projets en retard inscrits au titre du plan de développement communal de l'exercice à cause des lenteurs des entreprises de réalisation, un projet de réalisation de 3 classes d'extension, le projet d'achèvement du budget intercommunal alors qu'une piscine communale a été transférée en siège de la direction de la jeunesse et des sports sur décision du wali.

A.Z

M'SILA

Le Premier ministre préside l'opération d'attribution de bus de transport scolaire destinées aux zones d'ombre

Le Premier ministre Abdelaziz Djerad a présidé mardi dans le cadre de sa visite de travail à M'sila la cérémonie de distribution de bus de transport scolaire destinés aux zones d'ombre situées dans cinq communes de la wilaya.

Il s'agit des communes de Djebel Messaâd, Sidi M'hamed, Belaiba, Sidi Ameur et Mohamed Boudiaf.

L'opération d'attribution des bus de transport scolaire intervient en marge d'une cérémonie de distribution de 400 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), implantés dans le pôle urbain de la ville de M'sila. M. Djerad a, par la suite, procédé, au même lieu, à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation de 300 logements promotionnels aidés et 538 logements de type location-vente, avant de donner des directives visant à "éviter la construction de locaux commerciaux au rez-de-chaussée des immeubles, car cela affecte leur aspect esthétique et architectural", a-t-il dit.

Selon les explications fournies sur les lieux au Premier ministre, 6 451 logements de différentes formules ont été distribués depuis le début de l'année 2020, tandis que les travaux de construction de 538 unités de type AADL seront lancés dans les prochains jours.

M. Djerad est attendu par la suite au siège de la Radio nationale de M'sila. Pour rappel, le Premier ministre est accompagné au cours de sa visite de travail dans la wilaya de M'sila, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri et le Conseiller du Président de la République, Abdelhafid Allahoum.

F.G

NÂAMA

Signature de trois conventions entre l'ADE et des micro-entreprises

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Nâama a signé trois conventions de partenariat avec des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence de soutien et promotion de l'entrepreneuriat visant à promouvoir les prestations en matière d'alimentation en eau potable, a-t-on appris de son directeur. Derbal Miliani a indiqué que l'opération, inscrite dans le cadre de l'application d'un accord signé entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des startups, vise à soutenir les jeunes entrepreneurs et les accompagner pour la création de nouveaux emplois et renforcer les efforts des équipes de maintenance et de réparation des pannes et fuites dans le réseau de distribution de l'eau potable et autres.

Ces entreprises juvéniles activant dans les métiers liés aux travaux d'hydraulique et de plomberie, devront se charger, en vertu de cet accord, de missions d'installation ou remplacement des compteurs d'eau, de réparation des fuites, de réalisation des branchements individuels, a-t-il fait savoir. Selon les statistiques de l'unité de l'ADE de Nâama, la wilaya recense quelque 60.000 clients, dispose d'un réseau AEP long de 1.003 kilomètres, soulignant que la moyenne de raccordement est de 98 pour cent. La même source a fait état d'un ratio quotidien de distribution de 179 litres par habitant et d'alimentation de 10 communes de la wilaya en H/24 et les communes de Tiout et Ain Sefra à raison de 10 à 15 heures/jour. .Q.F

ILLIZI

Lancement d'un projet d'école de formation paramédicale

Le projet de réalisation d'une école de formation paramédicale a été lancé dans la wilaya d'Illizi, après le dégel de l'opération inscrite dans le programme sectoriel depuis 2014, a-t-on

appris mardi auprès de la direction locale des Equipements publics.

D'un cout de 300 millions DA mobilisés sur le Fonds spécial de développement des régions du Sud, le projet, d'une capacité de 300 places pédagogiques, localisé dans la nouvelle zone urbaine d'Illizi, devra être livré dans un délai de 15 mois, a précisé le directeur des Equipements publics, Ahmed Hadji.

L'école renfermera dix (10) salles de cours, cinq (5) salles de travaux pratiques, une bibliothèque, une infirmerie, ainsi qu'un bloc administratif et autres servitudes (pavillon d'hébergement, espaces de détente et réfectoire), selon sa présentation technique.

Projetée pour la formation d'agents paramédicaux, cette structure de formation contribuera à combler le déficit en encadrement paramédical accusé au niveau des structures de santé dans la wilaya, notamment dans les zones enclavées, a indiqué le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, lors du lancement de ce projet.

Vingt-quatre (24) salles de soins implantées dans les zones enclavées de la wilaya sont restées fermées en raison du manque d'encadrement paramédical, a-t-il souligné, appelant à l'accélération des travaux et au respect de la qualité et des délais de réalisation, conformément au cahier de charges.

CENTRE UNIVERSITAIRE D'EL BAYADH

Ouverture de six nouvelles spécialités

Le centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh s'est doté de six nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire 2020-2021, ouverte mardi, a-t-on appris du recteur par intérim de cet établissement d'enseignement supérieur. Mahi Abdelhamid a annoncé l'ouverture de quatre spécialités en licence, une de comptabilité à l'institut des sciences économiques, commerciales et de gestion, une autre de sciences agronomiques au niveau de l'institut des sciences naturelles et vie et deux de psychologie clinique et psychologie du travail à l'institut des sciences humaines et sociales. Une autre de master marketing a été ouverte au niveau de l'institut des sciences économiques et commerciales et de gestion et une en biochimie appliquée à l'institut des sciences, a-t-il fait savoir. Le même responsable a souligné que l'ensemble des spécialités ouvertes lors de cette année universitaire a atteint 40



réparties sur quatre instituts, ajoutant que 45 postes de doctorat sont offerts en sciences de gestion, sciences économiques, philosophie, génie civil et éducation phy-

sique et sport. Cette année universitaire est marquée à El Bayadh par l'inscription de plus de 1.500 nouveaux étudiants dont les bacheliers pour atteindre un total de 8.400

étudiants des trois cycles universitaires alors que le nombre d'enseignants est de 200 enseignants, ainsi que l'entrée en service de nouvelles structures pédagogiques, à savoir deux amphithéâtres de 600 places et une bibliothèque d'une capacité de 450 étudiants, soit un total de places pédagogiques de 4.000 places. Il est attendu le lancement, en début d'année prochaine, des travaux de réalisation de 2.000 places pédagogiques, en plus de l'ouverture de quatre nouvelles classes de génie électrique et génie civil, hydraulique, biologie, biochimie qui s'ajouteront à sept classes existantes. Un protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19 a été mis en place portant sur la répartition des étudiants en groupes, en plus du port obligatoire du masque de protection et autres mesures.

A.Z

CONSTANTINE

Plus de 2000 pièces archéologiques remises au musée Cirta en 2020

Plus de 2000 pièces archéologiques ont été remises en 2020 au musée national public Cirta de Constantine, a indiqué mardi, à l'APS, le chef du service de l'animation, des ateliers pédagogiques et de communication auprès du cet établissement culturel, Abdelhak Chaïbi. "Plus de 2.000 pièces archéologiques dont des pièces de monnaie, récupérées par les services de sécurité (Douanes, Police et Gendarmerie nationales) dans le cadre de la lutte contre la contrebande ont été re-

mises au Musée Cirta", a-t-il précisé. Ces pièces archéologiques provenaient des wilayas de Skikda, Guelma, et Tébessa entre autres, a fait savoir M. Chaïbi également commissaire principal du musée Cirta qui a mis l'accent sur l'importance de lutter contre la contrebande visant le patrimoine national. Les pièces archéologiques remises au musée national public Cirta de Constantine font l'objet de recherches historiques par les experts concernés, a souligné le même responsable qui a mis

l'accent sur l'importance de ces objets dans l'enrichissement de l'histoire nationale et la préservation du patrimoine et de la mémoire collective. Mettant en garde contre le trafic des pièces archéologiques, M. Chaïbi a insisté sur l'importance de la sensibilisation dans la lutte contre ce phénomène qui, de son avis, prend "des dimensions alarmantes notamment avec le développement des technologies de l'information et de la communication".

A.A

Médéa

19 nouvelles officines pharmaceutiques "bientôt" ouvertes (DSP)

Dix-neuf (19) nouvelles officines pharmaceutiques seront ouvertes "bientôt" à travers plusieurs régions de la wilaya de Médéa, où on signale une insuffisance de ce type de structures, a annoncé, mardi, le directeur local de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. La décision de renforcer le parc d'officines pharmaceutiques, notamment au niveau des localités enclavées et les zones d'habitations à forte concentration de population, est "le couronnement d'un long travail de concertation avec les représentants de la profession", a indiqué Mohamed Cheggouri, précisant la liste des nou-

velles officines a été arrêtée, après consultation du conseil de l'Ordre des pharmaciens et les représentants de la section locale du Syndicat des pharmaciens. Le renfort d'officines pharmaceutiques concernent les chef-lieu de communes rurales, accusant un déficit, telles que Boughezoul, Sidi-Rabei, Baata, El-Aissaouia, Tafraoute, Tizi-Mahdi ou Azziz, mais, également les zones d'habitations "très peuplée" et les nouvelles cités, à l'instar de la cité "Ain-Djerda", commune de Draa-Smar, citée 1er novembre, à Berrouaghia, ou "Adjelana", dans la commune de Ksar-el-Boukhari, a expliqué ce responsable. Des



procédures sont "en cours", pour l'étude des demandes d'ouverture d'officine, déjà déposées au niveau de la direction locale de la santé, afin d'entamer, dans les meilleurs délais, la délivrance des agréments d'ouverture et d'exploitation, a indiqué Cheggouri.

A.A

Relizane

Le centre universitaire "Ahmed Zabana" promu au rang d'Université

Le centre universitaire "Ahmed Zabana" de Relizane a été promu officiellement au rang d'Université, a annoncé mardi le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur.

Abed Bouadi a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture officielle de l'année universitaire 2020-2021 en présence des autorités locales, que la décision de promotion a été publiée au journal officiel (JO) en date du 2 décembre en cours.

Le décret exécutif 339-20 paraissant au numéro 71 du JO fixant les missions de l'université, stipule que l'université de Relizane regroupe désormais les facultés des sciences et technologies, de droit, des sciences sociales et humaines, des sciences économiques et commerciales et de gestion et des lettres et langues. La promotion du centre universitaire de Relizane au rang d'université devra impulser une dynamique nouvelle à travers le développement des mécanismes de recherche scientifique permettant à l'avenir d'accueillir de nouvelles filières, de renforcer l'encadrement pédagogique, a-t-on affirmé.

L'université "Ahmed Zabana" de Relizane recense actuellement 16.000 étudiants dont 3.000 nouveaux inscrits répartis sur six instituts.

Mostaganem

L'Ecole supérieure d'agronomie de Mostaganem sera baptisée du nom de Mohamed El Amjed Ben Abdelmalek, plus connu sous le nom de Cherif Boubaghla (1820-1854), un des symboles de la résistance populaire contre l'occupant français, a annoncé mardi Kaddour Boudoura, directeur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Le ministère des Moudjahidine et Ayants-droit a donné son accord pour que cet établissement de formation porte le nom d'un des résistants dont le crâne a été récupéré par l'Algérie du Musée de l'homme de France au mois de juillet dernier, a indiqué Kaddour Boudoura lors de l'ouverture de l'année universitaire 2020-2021,

l'Ecole supérieure d'agronomie sera baptisée du nom du résistant Cherif Boubaghla

ajoutant que la dénomination officielle sera effectuée l'année prochaine lors de la célébration d'une date historique (la Journée du moudjahid ou la Journée du chahid). Le directeur de l'Ecole supérieure d'agronomie de Mostaganem a fait savoir que son établissement a lancé un concours national d'accès à cet établissement de l'enseignement supérieur le mois de novembre dernier, avec l'application rigoureuse du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19, signalant que 165 étudiants ont rejoint les bancs de l'établissement au titre de la nouvelle année universitaire. De son côté, l'Ecole nationale des enseignants a accueilli 340 nou-

veaux étudiants qui suivront des études dans différentes spécialités, notamment la langue arabe, le français et les sciences exactes, a indiqué son responsable, soulignant que le nombre global d'étudiants atteindra 1.000 dans cet établissement.

A l'université Abdelhamid Ibn Badis qui regroupe neuf facultés et un Institut d'éducation physique et sportive, près de 4.200 nouveaux étudiants ont rejoint les bancs des études, sachant que le nombre total d'étudiants est de 29.000 étudiants dont 1.174 en post-graduation. Ces établissements universitaires ont adopté le système d'enseignement par groupes. A noter que les installations pédagogiques ne recevront

qu'un nombre limité d'étudiants en même temps, avec l'affectation d'une chambre pour chaque étudiant dans les neuf cités universitaires (7.000 chambres) et une application rigoureuse des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. Concernant l'enseignement à distance, l'administration de l'université de Mostaganem a mis en place quatre laboratoires audiovisuels pour l'enregistrement des cours et a ouvert une chaîne virtuelle sur Internet, ajoutée à la plateforme numérique "modal" et une plateforme d'enseignement télévisuel pour généraliser ce type d'enseignement, notamment pour les nouveaux étudiants universitaires.

A.E

Le test PAPI

Un recruteur, ou votre employeur, vous demande de passer le test PAPI ? Les tests de personnalité sont devenus courants en entreprise, avant une embauche, mais aussi parfois lorsque vous êtes en poste. Ne vous stressiez pas, les questions sont simples, il vous suffit d'y répondre sincèrement. Vos résultats viendront infirmer ou confirmer le ressenti de votre employeur ou aider un recruteur à prendre une décision. Utile pour cerner vos compétences et vos défauts professionnels, découvrez tout ce que vous devez connaître sur le test PAPI. Lecture différée

Qu'est-ce que le test PAPI ?

Le test PAPI est un test de personnalité à finalité spécifiquement professionnelle : il sert à étudier comment une personne se comporte au travail.

Il a pour objectif de décrypter la personnalité professionnelle d'un individu, afin de mieux comprendre son rôle en entreprise à travers ses besoins, ses motivations et son comportement. Ce test est fréquemment utilisé par les recruteurs, avant un entretien d'embauche ou en complément de celui-ci :

*pour mieux analyser les qualités et les défauts du candidat ;

*pour vérifier que le candidat est en adéquation avec le poste à pourvoir.

Un employeur peut aussi avoir recours au test PAPI ou à d'autres tests de personnalité (comme le test MTBI) dans le cadre du développement de carrière de ses salariés déjà en poste, avec ces mêmes objectifs.

Quelles sont les questions du test PAPI ?

Il existe deux versions du test PAPI.

-Le test PAPI « classique »

Dans la version classique du test PAPI, vous devez répondre à 90 questions.

Les questions sont présentées sous la forme de deux affirmations : vous devez opter pour celle qui vous correspond le plus.

Exemple : à vous de choisir entre « Le travail en équipe me plaît » et « J'aime prendre des décisions seul ».

Vous êtes obligé de répondre et vous ne pouvez pas « sauter » une question, quitte à forcer votre choix lorsqu'il n'est pas évident.

- Le test PAPI « normatif »

Le test PAPI normatif comporte 126 questions. Il est conçu différemment : les questions sont présentées sous la forme d'une seule affirmation et vous devez estimer votre propre situation sur une échelle de valeurs étalonnée.

Exemple : pour « Je prends des décisions rapidement », vous devez cocher 1/ Pas du tout d'accord ; 2/ Pas d'accord ; 3/ Assez peu d'accord ; 4/ Ni d'accord ni pas d'accord ; 5/ Assez d'accord ; 6/ D'accord ou 7/ Tout à fait d'accord.

Bon à savoir : le test PAPI est un test rapide à passer. Il faut compter 10 à 20 minutes.

Comment sont présentés les résultats du test PAPI ?

Les résultats du test PAPI sont présentés sous la forme d'un graphique représentant votre personnalité professionnelle.

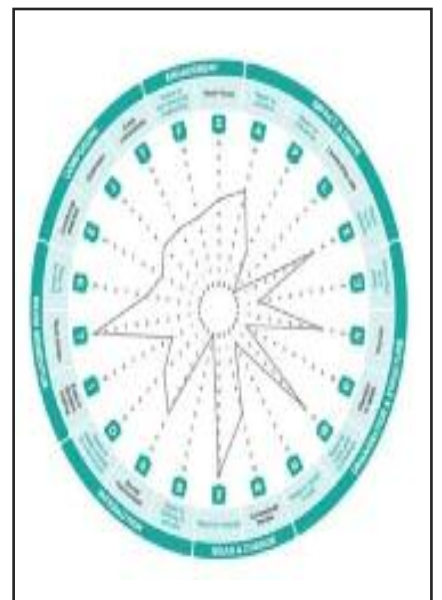
Le graphique est circulaire et comprend 7 grands traits de caractère. Chacun de ces traits de caractère est ensuite subdivisé en plusieurs sous-aspects, de manière à affiner vos résultats et à dresser un bilan plus complet de votre personnalité au travail :

Dynamisme :

- besoin d'affirmer son avis ;
- rythme d'action ;
- aisance dans la prise de décision.

Organisation et structure (ou recherche de résultats) :

- besoin d'achever une tâche ;



- besoin de règles et de directives ;
 - sens du détail ;
 - planification ;
 - besoin d'organisation.
- Impact et détermination (ou autorité) :
- besoin de réussir ;
 - besoin d'influencer ;
 - rôle de leader ;
 - besoin d'être remarqué.
- Engagement (ou conscience professionnelle) :
- besoin de soutenir la hiérarchie ;
 - rapport au travail.
- Stabilité émotionnelle (ou tempérament) :
- contrôle émotionnel ;
 - optimisme ;
 - sérénité.
- Relations (ou sociabilité) :
- besoin d'instaurer des relations étroites ;
 - rôle du facilitateur ;
 - besoin d'appartenir à un groupe.
- Ouverture d'esprit :
- besoin de changement ;
 - créativité émotionnelle.

Pour chacun des sous-aspects, votre profil est représenté sur une échelle de 1 à 10, selon le score issu des réponses que vous avez apportées aux questions.

Le test PAPI permet donc de vous situer rapidement pour chaque grand trait de caractère, mais aussi de positionner quelques détails plus précis de votre personnalité.

Exemple : le graphique peut révéler un fort dynamisme, mais faire apparaître aussi que vous avez du mal à prendre une décision.

Bon à savoir : le test PAPI fait partie des meilleurs tests de personnalité.

Quels sont les objectifs du test PAPI ?

Une fois que vous avez passé le test PAPI, le recruteur ou votre employeur dispose d'un bilan de votre profil professionnel duquel il pourra tirer vos forces, vos atouts, vos défauts et vos particularités.

Ce test a généralement vocation à ouvrir la discussion concernant votre projet professionnel : vous serez amené à parler de vos résultats avec les recruteurs ou avec votre employeur, et vous pourrez aborder certains points plus en détail.

Le test PAPI ne saurait à lui seul permettre d'apprécier votre personnalité professionnelle. Tout son intérêt est de pouvoir donner lieu à un échange utile, de vive voix, qui vous permettra si besoin de pouvoir compléter ou clarifier certaines de vos réponses.

Notre conseil : si vous devez passer le test PAPI, n'essayez pas de coller de trop près à un rôle, répondez sincèrement aux questions. Elles sont nombreuses et beaucoup se croisent : vous risquez de vous contredire si vous essayez de répondre en fonction de ce que vous pensez que les recruteurs attendent et cela se verra. De plus, vous ne pourrez pas tirer bénéfice de vos résultats, alors que les tests de personnalité peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi.

Diminuer son empreinte écologique : comment faire ?

La prise en compte de l'écologie et du respect environnemental dans le cadre des activités industrielles, commerciales ou économiques est un fait majeur de nos sociétés contemporaines. Mais aujourd'hui à l'heure où chaque entreprise souhaite recruter des talents mais aussi à l'heure où chaque consommateur est devenu conscient de la portée de son empreinte écologique, il est difficile par un comportement dénué de sagesse de faire fi du respect de l'environnement.

Aujourd'hui, les entreprises sont en première ligne pour mettre en application et respecter les nouvelles normes, et pour veiller à cela, de nombreux indicateurs ont été mis en œuvre pour mesurer l'impact de l'activité de ces entreprises sur l'environnement. On peut ainsi citer le PIB vert ou encore l'indicateur de bien-être économique durable (IBED). Mais il est vrai que de nos jours, une notion retient davantage notre attention : celle d'empreinte écologique. Qu'entendons-nous véritablement par ce terme et quel rôle jouent les entreprises dans ce cadre ?

L'empreinte écologique, en quelques mots ?

Cette notion a été développée dans les années 90, par deux professeurs émérites de l'université de Vancouver, William Rees et Mathis Wackernagel. Leur objectif était de mettre en place un indicateur capable de mesurer la surface productive nécessaire à une population, une entreprise ou



une société toute entière, pour répondre à une consommation de ressources (nourriture, chauffage, habitat...) et à des besoins d'absorption de déchets. Elle reflète le degré d'utilisation de la nature par l'homme à des fins de production et de consommation matérielle. De façon plus simple, l'empreinte écologique traduit la mesure de la surface productive nécessaire à un individu, une société ou une population, ainsi que les déchets générés, pour produire les ressources nécessaires.

Quel est le rôle des entreprises ?

Il est dès lors indéniable que les

entreprises jouent un rôle majeur dans la régulation de cet indice environnemental.

Une entreprise produit des richesses, mais également des déchets. Le rôle de l'empreinte écologique est de déterminer le moment où cette production de richesses agit de façon trop importante sur l'environnement et peut même faire l'objet de conséquences néfastes (pollution accrue, production trop importante de déchets).

Les entreprises ont donc tout intérêt à se pencher sérieusement sur leurs productions de déchets et sur les ressources consommées lors de leurs processus de produc-

tion. La prise en compte de l'environnement dans les activités industrielles, économiques et commerciales n'est plus considérée une lubie n'intéressant que les personnes isolées. C'est aujourd'hui une véritable volonté sociétale et gouvernementale que de veiller en permanence à la santé de notre environnement et pour cela, d'encourager tous les agents économiques à prendre leurs responsabilités, voire à sanctionner ceux qui ne respecteraient pas sérieusement cet engagement.

Entrepreneurs Comment réduire votre empreinte écologique ?

Quelles sont les solutions possibles que les entreprises peuvent mettre en œuvre pour réguler et réduire leur empreinte écologique ? Tout d'abord, un dicton populaire veut que « ce sont les petites gouttes d'eau qui font les océans ». Un adage largement vérifiable dans le domaine environnemental. Prenons l'exemple d'une célèbre marque de dentifrice qui, pour réduire sa production de déchets, a seulement retiré de son tube le petit opercule gris qui ferme traditionnellement le tube. Cette entreprise a clairement constaté une réduction drastique de ses déchets, en plus d'économies sur les coûts de production non négligeables.

La réflexion majeure que les entreprises devraient avoir est bien celle-ci : qu'est-ce que je peux mettre en œuvre pour réduire ma production de déchets, mon empreinte écologique, et par là même me permettre une réduction de mes coûts de production ? Les solutions sont nombreuses et des efforts doivent être réalisés par les professionnels pour œuvrer à la réduction de leur empreinte écologique.

Réduire la production de déchets, réfléchir à des modes de production plus économes en énergie et plus respectueux de l'environnement... Voilà quelle pourrait être la ligne directrice poursuivie par les entreprises pour jouer pleinement leur rôle d'agent économique respectueux de l'environnement et pleinement engagé dans une démarche de sauvegarde et de préservation.

Performance Commerciale

Que l'on soit Dirigeant d'une PME ou une PTE, la performance commerciale ne doit pas se borner à la mesure d'un C.A ou à l'atteinte d'un objectif à un instant « T ».

La véritable performance commerciale doit être durable dans le temps. Elle fait appel pour cela à un certain nombre de critères objectifs qui, conjugués, permettront justement de pérenniser la productivité commerciale dans la durée. performance commerciale.

Rendre son entreprise compétitive est un véritable travail de fond, qui débute généralement par une vision claire de sa stratégie commerciale.

Celle-ci se décline ensuite en :

- Une vision nette de son marché, de ses cibles et de sa concurrence ;
- Une politique commerciale cohérente ;
- Une stratégie et des approches marketing volontaristes ;
- Une organisation commerciale et des procédures internes efficaces ;
- Des ressources commerciales parfaitement formées ;
- Des outils de pilotage et de contrôle performants ;
- Un mode de management efficace ;
- Des outils de motivation et de rémunération des effectifs appropriés ;
- Des plans d'action commerciaux ;
- Des objectifs commerciaux individuels et collectifs, déclinés :

*En volume de prospection, de suivi des clients et des partenaires ;

* En volume de rendez-vous, de devis et de signatures d'affaires.

• Une démarche RSE et un climat social sain .

Lorsque tous ces paramètres sont pris en compte, il devient alors plus simple de faire valoir ses avantages concurrentiels et d'atteindre un niveau de performance commerciale optimal.

Comment améliorer la performance commerciale de sa PME ?

Comprendre et agir sur la forme et le fond, mais aussi, être agile et réactif pour améliorer l'impact commercial de l'entreprise impose au Dirigeant une bonne dose de prise de recul lorsqu'il s'agit de prendre les bonnes orientations.

Des conseils en performance commerciale, interviennent de façon très opérationnelle auprès des PME/PMI pour optimiser la productivité.

Quelques exemples :

- Optimiser la stratégie commerciale ;
- Orienter le style de management ;
- Améliorer la compétence des salariés par la formation ;
- Mettre en place les moyens de motivation ;
- Définir les secteurs commerciaux et les objectifs ;
- Mettre en place l'action commerciale ;
- Maintenir un niveau élevé de prospections ciblées ;
- Remplir les portefeuilles d'affaires ;
- Fidéliser la clientèle ;

Les consultants du réseau disposent pour cela d'outils d'analyse et de méthodes qui permettent de cibler rapidement les points sur lesquels l'entreprise doit agir en priorité.

Généralement, quelques rencontres suffisent pour dresser la carte de l'existant et mettre en route un plan d'optimisation de la performance commerciale efficace.

Audit - Diagnostic Commercial



La fonction commerciale est essentielle à la survie d'une PME ou d'une TPE. Face à une concurrence farouche, se poser les bonnes questions permet bien souvent de gagner en rentabilité et en efficacité. Pour améliorer la rentabilité de l'entreprise, il faut en connaître ses forces, mais aussi ses faiblesses. L'exercice paraît évident et pourtant, la trop grande connaissance de la société et le flot d'actions réclamées quotidiennement au chef d'entreprise freine bien souvent la prise de recul...

Difficile alors de dresser le bilan de l'existant et de construire sereinement l'avenir !

L'audit commercial, ou "Diagnostic de la performance commerciale"

L'expertise commerciale permet de mesurer l'ensemble des paramètres commerciaux de l'entreprise afin d'en améliorer rapidement son développement, sa performance et la conquête de nouveaux clients.

Comment se déroule un Audit ou

un Diagnostic commercial ?

Le diagnostic commercial consiste à évaluer tous les paramètres opérationnels et fonctionnels du volet commercial pour en améliorer la performance.

Durant cette phase, le consultant commercial va réaliser une véritable expertise du fonctionnement de l'entreprise.

L'ensemble du volet commercial est audité et passé en revue !

- La stratégie et la politique commerciale, les axes de développement, les plans d'action...
- Le marketing, la communication, les objectifs commerciaux, les objectifs de croissances, les résultats, les difficultés rencontrées...
- Les facteurs de risques, les axes d'évolution...
- Le management commercial, l'efficacité des ressources, leur capacité à vendre et à s'organiser...
- L'organisation commerciale, les outils, les canaux et les réseaux de vente...
- Les cibles, les clients, les approches, les contextes, les produits, les marchés...

Le COVID-19 accélère la transformation digitale, selon le SG de l'OCS

Le secrétaire général de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), Vladimir Norov, a déclaré que le nouveau coronavirus, malgré les énormes dégâts qu'il a occasionné sur la santé publique et l'économie mondiale, a apporté de nouvelles perspectives en accélérant la transformation numérique. S'exprimant par vidéoconférence lundi dans la capitale pakistanaise, M. Norov a estimé que l'économie numérique et le commerce électronique transfrontalier joueront un rôle de plus en plus important dans la reconstruction de l'économie mondiale après le COVID-19 en termes de croissance écono-

mique, d'augmentation de la compétitivité des économies et d'amélioration de la qualité de vie, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable.

"En cette période de COVID-19, les ventes mondiales au détail en ligne sont en hausse et des emplois supplémentaires sont créés", a-t-il ajouté, selon un communiqué publié par un groupe de réflexion basé à Islamabad, l'Institut pour la politique de développement durable (SDPI).

Le SDPI a organisé une conférence de quatre jours intitulée "Le développement au temps du COVID-19".

"Le sommet de l'OCS de cette

année s'est conclu par la finalisation d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'OCS pour 2025, qui se concentre sur la reprise rapide de nos économies après la pandémie", a affirmé M. Norlov.

Le directeur exécutif conjoint du SDPI, Vaqar Ahmed, a indiqué que le plan d'action pour la stratégie de développement de l'OCS était complet et donnerait une opportunité de coopération à tous les pays membres. Il a souligné que l'approche de transformation numérique de l'OCS était bienvenue et que les divers corridors économiques sous-régionaux contribueront à l'intégration régionale.

CANADA

313 MILLIONS D'EUROS COMME AIDE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT CONTRE LE COVID-19

Le Canada a annoncé lundi une aide de 485 millions de dollars canadiens (313 millions d'euros) pour aider les pays en développement dans leur lutte contre le Covid-19. De cette somme, 230 millions de dollars iront au Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) pour l'achat d'environ 3 millions de traitements à base de nouveaux anticorps thérapeutiques, dès que les essais cliniques seront terminés et les homologations reçues, a annoncé Karina Gould, ministre canadienne du Développement international. "Plus vite nous pourrions mettre les tests, les traitements et les vaccins à la disposition des populations, plus vite cette pandémie pourra être maîtrisée", a commenté Mme Gould, lors d'un point presse. Ottawa va également investir 255 millions de dollars supplémentaires en soutien au mécanisme mis en place par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la distribution de vaccins et de produits thérapeutiques, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, a ajouté Mme Gould. Ce mécanisme appelé ACT-Accelerator doit permettre de distribuer équitablement dans le monde entier les vaccins et autres traitements éventuels. Mais pour cela il faut 4,3 milliards de dollars immédiatement, selon l'OMS, qui déplore le manque de fonds reçus. Ces contributions vont porter au total à 865 millions de dollars canadiens (555 millions d'euros) l'aide annoncée jusqu'à maintenant par le Canada pour combattre la pandémie dans les pays en développement.

BRÉSIL/CORONAVIRUS

Près de 182.000 décès



Le Brésil a fait état lundi de 433 décès liés au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui en porte le bilan à 181.835.

Selon le ministère de la Santé, au cours de la même période, les tests ont détecté 25.193 nouveaux cas, pour un total de 6.927.145 depuis que le premier cas a été confirmé en Amérique latine le 26 février à Sao Paulo (sud-est), capitale de l'Etat du même nom.

L'Etat de Sao Paulo, qui compte quelque 46 millions d'habitants, a recensé 44.050 décès et 1.337.016 cas de COVID-19. Plusieurs Etats brésiliens, dont Sao Paulo, Rio de Janeiro, Parana, Santa Catarina et Rio Grande do Sul, ont suspendu la levée des restrictions de confinement en raison d'une augmentation des hospitalisations en décembre par rapport à novembre.

Virus

Berlin veut une validation plus rapide du vaccin dans l'UE

L'Allemagne fait pression sur les autorités de l'UE pour qu'elles accélèrent le processus de validation du vaccin contre le Covid-19, au moment où la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou le Canada ont déjà commencé à l'utiliser. Les services de la chancelière Angela Merkel et son ministère de la Santé font pression sur l'Agence européenne des médicaments (AEM) et l'Union européenne pour que le vaccin des laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech soit approuvé d'ici au 23 décembre, et non d'ici au 29 décembre comme c'est actuellement prévu, rapporte le quotidien allemand Bild publié mardi.

Il cite des sources proches du gouvernement allemand. Ces informations confirment les signaux d'impatience déjà envoyés dimanche par le ministre allemand de la Santé, Jens Spahn.

"Toutes les données de BioNTech sont disponibles, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont déjà donné leur approbation. Un examen des données et une approbation de la part de l'AEM devrait intervenir le plus tôt possible", a-t-il dit.

"Il en va de la confiance dans la capacité de l'Union européenne à agir", a-t-il mis en garde. Entretemps, d'autres pays comme le Canada, Singapour ou Bahreïn ont aussi déjà entamé leurs campagnes de vaccination. L'irritation à Berlin est d'autant plus grande que le vaccin a été développé par une entreprise nationale, BioNTech, et que l'Allemagne est durement affectée par la deuxième vague de la pandémie.

Le gouvernement a décidé d'imposer un confinement partiel à la population à partir de mercredi et, dans un premier temps, jusqu'au 10 janvier.

L'AEM, basée au Pays-Bas, délibère actuellement sur la délivrance d'autorisations pour plusieurs vaccins contre le Covid-19. Elle a été la cible la semaine dernière d'une cyberattaque au cours de laquelle des documents liés à Pfizer et BioNTech ont été piratés.

A.AMINE

FRANCE : PROCHAIN RÉFÉRENDUM POUR INSCRIRE LA DÉFENSE DU CLIMAT DANS LA CONSTITUTION (PRÉSIDENT)



Le président français Emmanuel Macron a annoncé lundi qu'un référendum serait organisé pour intégrer la défense du climat et la préservation de l'environnement dans la Constitution. S'adressant aux membres de la Convention citoyenne pour le climat, M. Macron a précisé que cette réforme devrait d'abord être adoptée par l'Assemblée nationale et du Sénat.

"Ce sera une réforme constitutionnelle en un article", un article qui devra "passer par l'Assemblée nationale puis le Sénat (...) en des termes identiques".

Ce jour-là, elle sera soumise à référendum", a déclaré le chef de l'Etat. S'il se concrétisait, ce référendum sera le premier à se tenir en France depuis 2005, qui avait porté sur la Constitution européenne et vu la victoire du "non". Le recours au référendum pour "introduire les notions de biodiversité, d'environnement, de lutte contre le réchauffement climatique" dans l'article 1 de la Constitution était inclus dans les 149

propositions faites par les 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat.

Emmanuel Macron avait indiqué le 14 juillet qu'il souhaitait inscrire "le plus vite possible" la lutte contre le réchauffement climatique dans la Constitution, qui serait "une avancée majeure".

Le chef de l'Etat a en revanche confirmé qu'il écartait la demande de réécrire le préambule de la Constitution pour "placer l'environnement au-dessus de nos autres valeurs fondamentales".

Sous la Ve République française, les référendums sont à l'initiative du président de la République sur proposition du gouvernement ou du Parlement.

Pour les questions d'intérêt national, la procédure est régie par deux articles de la Constitution: l'article 11 - pour adopter un projet de loi - et l'article 89 - pour réviser la Constitution. Cet article 89 exige que la proposition de révision soit d'abord votée "par les deux assemblées en termes identiques".

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

HAND/ MONDIAL 2021 - ALGÉRIE (PRÉPARATION)

Le Sept national jeudi en Pologne

L'équipe nationale de handball, s'envolera jeudi pour la Pologne, via Paris, pour poursuivre sa préparation, en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier), a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne (FAHB). " On devait partir mercredi, mais on a dû repousser notre départ de 24 heures, pour pouvoir récupérer le visa d'un de nos joueurs. Ce décalage n'aura pas d'incidence sur notre programme en Pologne, sauf qu'on va perdre une journée d'entraînement là-bas", a indiqué à l'APS le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAHB) Abdelkrim Bechkour. Ce premier stage pré-compétitif devait débuter le 9 décembre, avant d'être décalé pour des raisons d'ordre administratif. Au cours de ce regroupement, qui s'étalera jusqu'au 30 décembre, les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah/ Qatar) disputeront cinq matchs amicaux, dont trois dans le cadre d'un tournoi prévu du 27 au 29 décembre. " Tout a été ficelé concernant ce premier stage à l'étranger. Nous allons jouer à deux reprises face à Pologne les 21 et 22 décembre, avant d'aborder le tournoi de Varsovie du 27 au 29 décembre. La Biélorussie a déclaré forfait et sera remplacée par la Suisse ou l'Egypte, selon les dernières échos", a-t-il ajouté. Outre la Pologne (pays hôte) et l'Algérie, ce tournoi verra également la participation de la Russie. Un sixième et dernier test amical pourrait être programmé sur place, précise la même source. En stage à Alger depuis le 1^{er} décembre, les joueurs du sélectionneur français Alain Portes vont devoir aborder leur premier rendez-vous pré-compétitif, après plusieurs mois loin de la compétition en raison de la pandémie de coronavirus



(Covid-19). " Les joueurs travaillent dans les meilleures conditions, ils sont motivés. Grâce à ce stage en Pologne, ils vont pouvoir rejouer et retrouver leurs sensations ", a souligné Bechkour. En prévision de ce déplacement pour la Pologne, les membres de la délégation algérienne ont été soumis lundi aux tests du Covid-19, dont les résultats sont attendus mercredi. Le Sept national enchaînera par la suite avec un second stage pré-compétitif à Manama (Bahreïn) prévu à partir du 6 janvier, avec au menu deux matchs amicaux face à la sélection locale les 8 et 10 janvier. Le départ pour le Caire se fera à partir de Manama le 11 janvier. Au Mondial-2021, l'Algérie fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier). En Egypte, les "Verts" vont signer leur retour sur la scène mondiale après avoir brillé par leur absence lors des éditions de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark.

JEUX OLYMPIQUES-2021

"Aucun scénario" pour une annulation (gouverneure de Tokyo)

La gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike a déclaré mardi qu'"aucun scénario" susceptible de mener à une annulation des Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo, reportés à l'été prochain en raison de la pandémie, malgré la recrudescence des infections au coronavirus et le scepticisme persistant du public au Japon. " Le sort des Jeux de Tokyo, initialement prévus à l'été 2020, aurait un impact sur les futurs événements olympiques, notamment les Jeux d'hiver de 2022 à Pékin et les Jeux d'été de 2024 à Paris", a indiqué Koike à l'AFP. La gouverneure de Tokyo a reconnu

qu'une majorité du public japonais s'oppose toujours à l'organisation en 2021 des Jeux, mais s'est dite convaincue que ces inquiétudes peuvent être surmontées.

" Le public japonais et les habitants de Tokyo ont les yeux rivés sur la situation actuelle", a déclaré Mme Koike, ajoutant: "Nous sommes tournés vers l'avenir".

Les Jeux de Tokyo-2020 sont les premiers de l'Histoire à être reportés en temps de paix et un nouveau report a été exclu par les responsables olympiques et japonais. Ils doivent s'ouvrir le 23 juillet et se clôturer le 8 août 2021.

Athlétisme / Championnats d'Afrique 2021 La Fédération algérienne en quête de moyens pour rentabiliser la compétition

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) s'est "déjà mise en quête" de sponsors et de partenaires économiques, susceptibles de l'aider à "bien rentabiliser" les prochains Championnats d'Afrique de la discipline, prévus du 1^{er} au 5 juin 2021 à Oran, a-t-on appris mardi auprès de cette instance. Dans cette quête, "le président de la FAA, Abdelhakim Dib s'est entretenu lundi, en visioconférence, avec une entreprise internationale, basée en Espagne et chargée par la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) des aspects du sponsoring et de communication des prochains Championnats d'Afrique, prévus à Oran" a détaillé l'instance dans un communiqué. Le débat a porté essentiellement sur "les moyens de trouver des partenaires économiques, pour rentabiliser au mieux ces championnats", particulièrement au niveau international, tout en donnant un nouveau souffle au comité d'organisation local. Un effort qui vient renforcer ceux déjà entre-

pris par une agence de communication locale, chargée par la Fédération de "vendre" cet événement sportif continental au niveau national, notamment, en attirant un maximum de partenaires économiques.

Prévu à un mois des Jeux Olympiques de Tokyo, le rendez-vous d'Oran sera une opportunité pour certains athlètes africains de se mettre une autre compétition de niveau dans les jambes et pour d'autres, d'aller chercher les minima exigés.

Oran, prochaine capitale de l'athlétisme africain, aura pour sa part une occasion de confirmer tout le savoir-faire de son comité d'organisation, en prévision d'autres grandes manifestations sportives, notamment, les prochains Jeux Méditerranéens. "Cette réunion de travail qui constitue beaucoup plus une prise de contact avec l'agence internationale, sera suivie par d'autres entretiens et d'autres séances de travail, pour sponsoriser au mieux le rendez-vous d'Oran 2021" a encore annoncé la FAA.

JM ORAN-2022

Les travaux de remise à niveau de l'INFS d'Aïn Turck touchent à leur fin

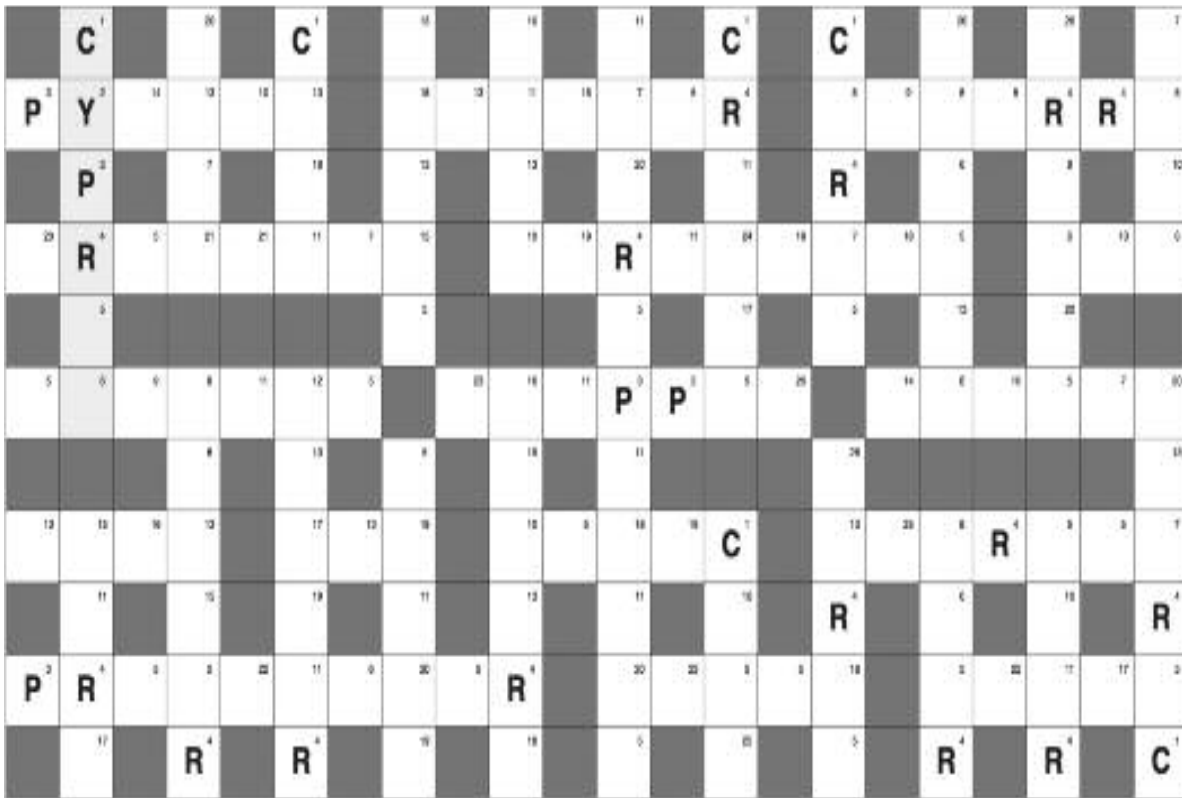
Les travaux de réhabilitation des infrastructures sportives de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports (ex-CREPS) à Aïn Turck en prévision des Jeux méditerranéens (JM) Oran-2022 touchent à leur fin, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de cet organisme. Les deux terrains de football de l'Institut ont bénéficié de nouvelles pelouses synthétiques de cinquième génération. Idem pour la piste d'athlétisme qui a été refaite totalement, a précisé la même source. Quant à la salle omnisports, dont l'état s'est nettement détérioré ces dernières années, le taux d'avancement du chantier a atteint les 90%, alors que les travaux de rénovation des terrains des sports collectifs, des courts de tennis, ainsi que la piscine, sont pratiquement achevés, a-t-on encore assuré. Les travaux se sont étalés à l'espace forestier de l'Institut, où il a été procédé à l'aménagement d'une piste dédiée aux amateurs du footing, en plus de l'installation de matériels sportifs fixes. Ces installations sportives seront utilisées comme sites d'entraînement pour les participants



aux JM, indique-t-on encore de même source. Outre cet institut, d'autres infrastructures sportives à Oran sont concernées par des travaux de rénovation et réhabilitation en prévision de ce grand événement sportif méditerranéen, dont la piscine municipale de M'dina, au chef-lieu de la wilaya, le Palais des sports "Hammou Boulélis", et le centre de tennis à Haï Es-salamL'Algérie (Oran) abritera, du 25 juin au 5 juillet 2022, pour la deuxième fois de son histoire les jeux méditerranéens après l'organisation à Alger de l'édition 1975, rappelle-t-on.

A.A

Mots codés

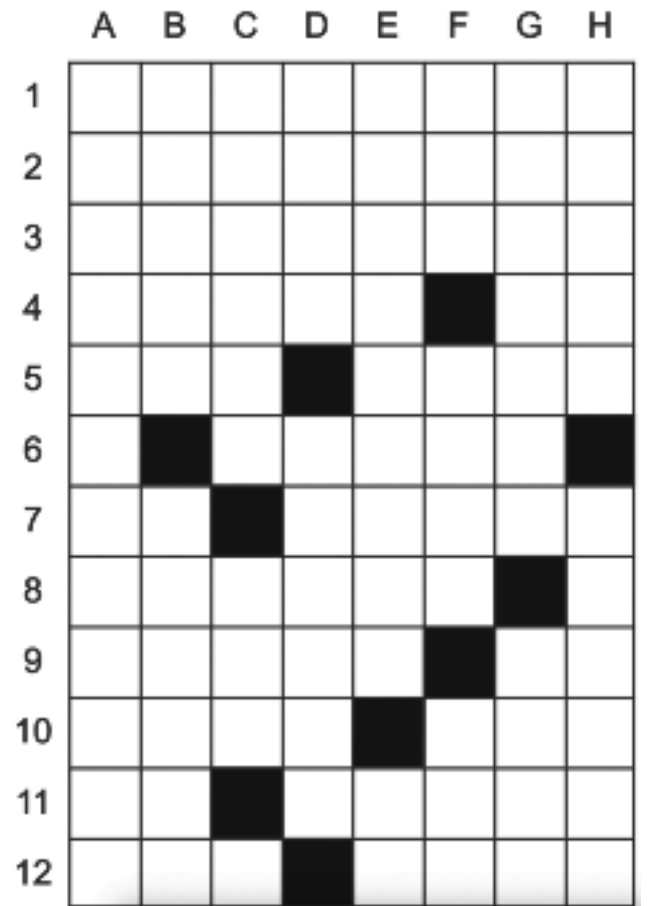


Mots mélangés

ABONDANT APPRECIÉ
BALANCE BEAU
CAILLOU CAPSULE
CASERNE CHAPE
CHEF CIBLE CROIRE
DECHU ECLOPE
EDUCATIF EMPÊSE
EPICIERE ETRANGERE
FELE GNEISS
GRIMOIRE GROSSESSE
HUEE INESPERE ISBA
JOINT PIGEON
PRETOIRE RAGOT
REPU ROUGEOLE
SAPIN SUSPECT
TAOISTE USER
VERTIGE



Mots croisés



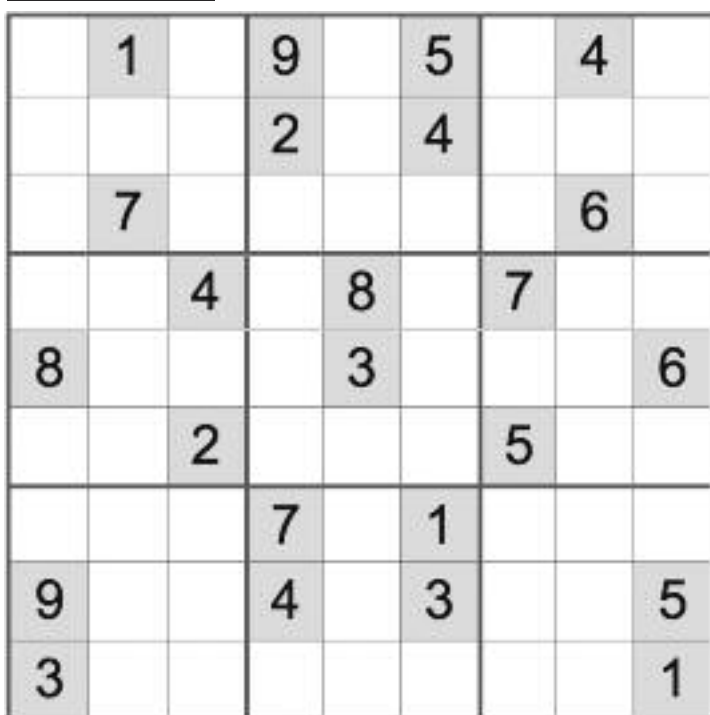
HORIZONTALEMENT :

1. Animés d'une ardeur quasi religieuse. 2. Tranquilliser. 3. Une ombre au tableau. 4. Castro à La Havane. Elle garde la ligne. 5. Résine. Division d'une pièce. 6. Bien aise. 7. Chef des opérations. Conta à sa façon. 8. Prénom féminin. 9. C'est servir en mal. Permet de construire des échafaudages. 10. Ville du Piémont. Ni mat ni brillant. 11. Agent de chance. Un truc à la noix.

VERTICALEMENT :

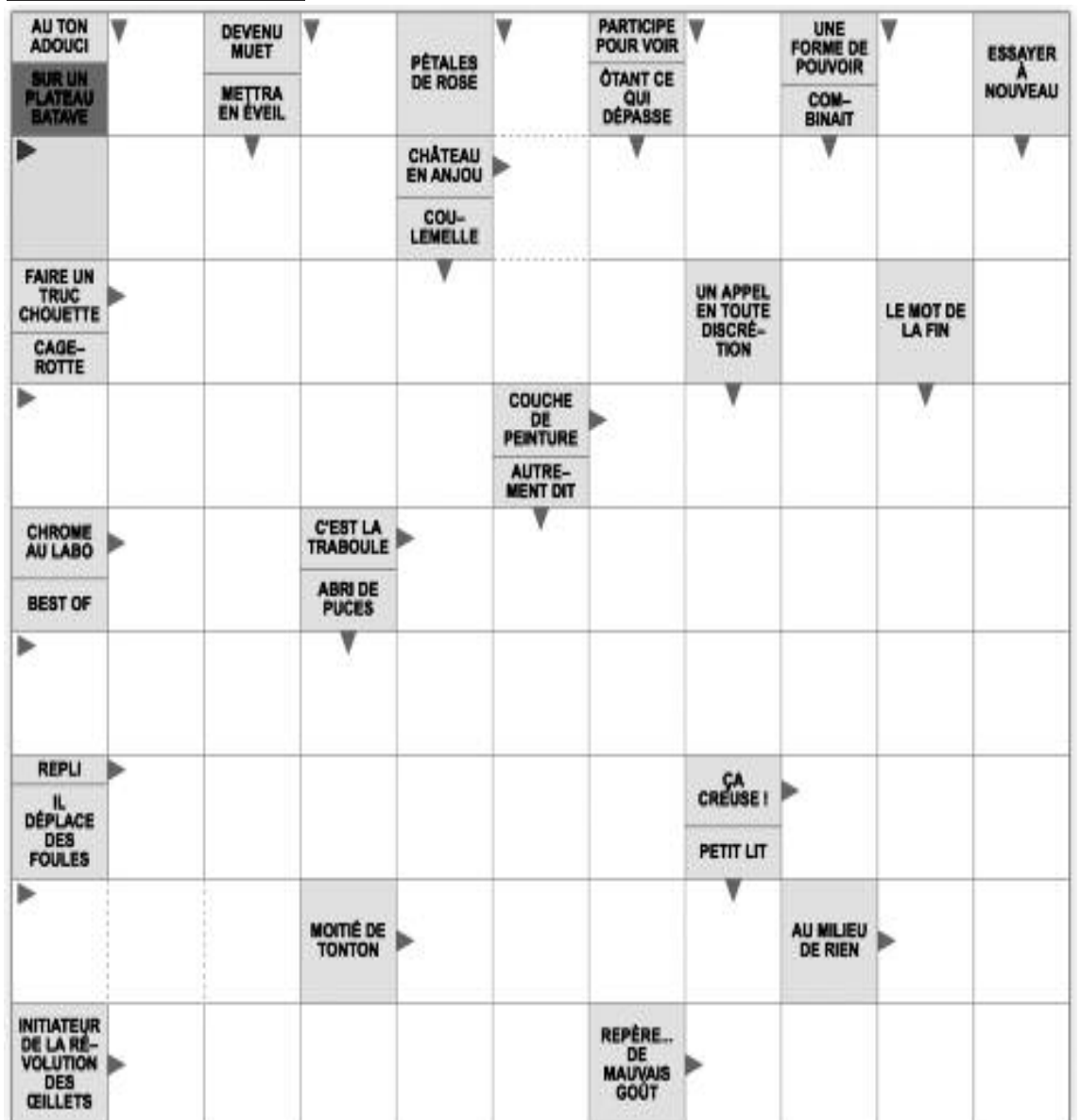
A. C'est de la frime. B. Cors de vieux cerfs. Petites coupures. C. Acheteur de titres. Genre littéraire du Moyen Âge. D. Palier en pente. Émission idiote. E. Mauvaise sujétion. Mesure en règle. F. Entrée en scène. Comme la poupée de France. Publication assistée. G. Faire monter les prix. Atteint dans son honneur. H. Elle rejoint la Moselle en amont de Trèves. Affectés par des secousses.

Sudoku



**Solution
sudoku**

Mots fléchés



Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Selon une étude de « Lab Ericsson »

La 5G « sera déployée d'ici 4 ans en Algérie »

Une enquête menée par Ahmed Reda Berrah, architecte du Consumer Lab d'Ericsson s'est penchée, sur les avis des utilisateurs algériens sur l'ultra haut débit mobile 5G et leurs attentes vis-à-vis de la technologie 5 G. L'étude a été menée entre octobre et novembre en cours via une campagne d'emailing et d'appels téléphoniques ayant ciblé les utilisateurs de près de 600 personnes représentant un échantillon de 12 millions d'utilisateurs de smartphones en Algérie âgés entre 15 et 59 ans, issus de plusieurs secteurs d'activité dont la santé, les transports, la communication, les prestations de services, l'industrie, l'agriculture et l'administration. Cette enquête, présentée hier à Alger à l'occasion d'une rencontre organisée par « Ericsson Day » relève que « la majorité des personnes interrogées s'attendent à ce que cette technologie soit déployée d'ici quatre années maximum en Algérie sachant que 50% opteront pour la 5G dès qu'elle sera disponible sur le marché ». « Sur l'ensemble des utilisateurs de smartphones consultés, plus de 50% changeront d'opérateur si le leur ne leur offre pas la 5G dans les six mois après son lancement », précise l'étude, estimant que "la majorité des répondants ont un bon niveau de connaissance de la 5G". Il est, en outre, souligné que "85% des personnes sondées déclarent se connecter actuellement sur le réseau 4G mobile, contre 77% en 2018, et 25% en 2016" et que les réseaux sociaux (y compris les vidéos) et les messageries instantanées sont les applications "les plus utilisées avec 70% des répondants qui les consultent plusieurs fois par jour". Par ailleurs, l'enquête estime que "70 % naviguent sur le net plusieurs fois par jour, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2018. Les appels vidéo sur Internet ont également augmenté de 11 % pour ceux qui le font plusieurs fois par jour". Selon Ericsson, ces résultats « confirment l'énorme potentiel du marché algérien et sa maturité pour une numérisation accélérée, avec la promesse que les jeunes talents participent à son essor ». L'étude note, par ailleurs, que "face à l'utilisation croissante de l'internet en Algérie, l'amélioration de la qualité du réseau est un impératif", ajoutant que les consommateurs algériens "pensent que la 5G aura le plus d'impact sur les administrations et dans le secteur des services ». Partant du principe que la 5G profitera à certains secteurs en priorité, 30% des personnes interrogées estiment que des secteurs comme les administrations, les banques, les assurances et les institutions publiques bénéficieront le plus de la 5G, alors que 26 % considèrent que ce sont plutôt les opérateurs et les services en ligne qui en bénéficient le plus. Selon l'étude, la plupart des Algériens estiment que l'industrie sera "plus efficace" avec l'introduction de la 5G et 65% croient que cette technologie "améliorera les performances" du tissu industriel, alors que 63% pensent qu'elle "optimisera les coûts et le temps de production". Dans le secteur des transports, l'enquête souligne que la moitié des avis s'accordent sur l'idée que la 5G réduira le nombre d'accidents contre 64% qui se disent hésitants. Dans la santé, 58% des personnes interviewées pensent que la 5G facilitera le traitement à distance et 57 % disent qu'elle assurera un meilleur diagnostic. Ils sont 31% à faire confiance à une opération à distance via la 5G et 24% à un robot de santé guidé via la 5G. Quant à la 5G pour les agriculteurs, 53% des avis y voient l'avantage de pouvoir surveiller leur bétail à distance, 52% qu'elle améliorera la qualité des cultures en réduisant les coûts, 49% qu'elle réduira le nombre de tâches manuelles, ce qui constituera un gain de temps majeur grâce aux équipements autonomes et intelligents qui seront déployés au cours des prochaines années, selon 43% des individus. Lors des débats, le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki, a expliqué que les enquêtes du Consumer Lab d'Ericsson « se penchent sur l'état du marché dans ses différents segments et que le but des sondages effectués est d'identifier avec précision les éléments qui agissent sur l'évolution du marché et d'apporter à ses acteurs les moyens de fournir les meilleures solutions ».

S.S/Agence

CORONAVIRUS

468 nouveaux cas, 419 guérisons et 14 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

Quatre cent soixante huit (468) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 419 guérisons et 14 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le Porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 93.065 dont 468 nouveaux

cas, soit 1,1 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2623 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 61.307, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 17 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 14 autres ont

enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque

Zeghmatti promet de revoir la formation des juges

« La période des juges qui savent tout est révolue », a indiqué le ministre, pour rappeler que les juges du futur vont se spécialiser.



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmatti a procédé, a indiqué, hier à Koléa, que « les juges doivent savoir » qu'être juge « n'ouvre pas la voie de la richesse ». Le ministre, qui s'exprimait à l'inauguration de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) à Koléa, dans la wilaya de Tipasa, a indiqué que « le rôle des juges » était de « protéger les citoyens » et de « la liberté des citoyens ». « Le juge doit être un exemple pour la société », a insisté le Garde des Sceaux qui a annoncé également la réforme du système de formation des juges. « La période des juges qui savent tout est révolue », a-t-il indiqué pour rappeler que les juges du futur vont se spécialiser. Pour le Garde des Sceaux, le futur juge ne doit pas se contenter des questions pédagogiques. « Le juge doit connaître les soubresauts de la société et doit être ouvert sur le monde », a indiqué Belkacem Zeghmatti qui rappelle que le niveau actuel des juges laissait à désirer. « Nous avons organisé un concours en 2019. Seuls 136 juges avaient obtenu la note de 10/20 », a révélé le ministre ajoute que depuis 2016, la durée de la formation est portée de 3 à 4 ans ». Mais cela reste insuffisant, reconnaît l'orateur. La question de la formation des juges fait toujours polémique en Algérie. Cela est devenu plus problématique depuis les

dernières condamnations des militants politiques où des juges ont été accusés de favoriser leurs convictions personnelles au détriment de la loi. Des défenseurs des droits de l'homme et des personnalités politiques ont également mis en cause l'intrusion des juges dans le débat politique. Cela se passe dans le silence absolu du syndicat de la magistrature qui ne s'est toujours pas prononcé. Après l'inauguration de l'ESM, le ministre de la Justice a procédé à l'installation d'Abdelkrim Djadi, en tant que nouveau directeur général de cet établissement scientifique, considéré comme un nouvel acquis pour le secteur de la justice en Algérie. Ce siège de l'ESM est doté d'une capacité d'accueil de 1000 places pédagogiques. 116 étudiants se sont inscrits, cette année, pour y suivre une formation de base. La formation des étudiants en magistrature s'étale sur quatre années, dont deux ans de stage pratique (sur le terrain) en alternance avec une formation théorique et appliquée. Réalisée dans un style architectural moderne, en conformité avec les normes de qualité en vigueur, l'ESM s'étend sur une superficie de 120.000 M2. L'école de formation des juges de Koléa est l'institution la plus récente réceptionnée par le ministère de la Justice qui dispose d'autres écoles à l'échelle nationale.

Saïd Sadia

EPH KOUBA

Fin de fonctions pour le Dg et d'autres cadres

Le directeur général (Dg) et nombre de cadres de l'établissement public hospitalier (EPH), Bachir Mentouri de Kouba, ont été relevés de leurs fonctions, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. "Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait ordonné aux cadres de l'administration centrale d'effectuer une inspection à cet EPH, laquelle a permis de détecter une série d'anomalies dans la gestion et l'organisation de certains responsables au niveau de cet EPH", a précisé la même source. "A l'issue des enquêtes sur le terrain et de l'investigation ad-



ministrative menées au niveau du même EPH, il a été relevé qu'une femme médecin généraliste exerçant au service des urgences médicales était absente depuis dix-huit (18) mois

(se trouvant à l'étranger) mais percevait la totalité de son salaire avec primes et allocations (de rendement, de permanence et de Covid-19) et avait bénéficié du congé annuel".

Suite à quoi, le ministre a décidé de "mettre fin aux fonctions du directeur général de l'EPH, du chef du service des urgences médico-chirurgicales et du sous-directeur des ressources humaines et de révoquer le médecin en question qui restituera la totalité des salaires perçus au profit du Trésor public", a ajouté la même source. L'enquête se poursuit pour "déterminer les tenants et aboutissants et circonstances de l'affaire afin d'identifier et de dévoiler d'autres éventuelles parties impliquées".

Lutte contre la criminalité urbaine 3587 personnes arrêtées à Alger en novembre (DGSN)

Au total 3587 personnes ont été arrêtées par les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger durant novembre dernier, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, dont 1670 pour détention et usage de stupéfiants et de substances psychotropes et 228 pour port d'armes prohibées, indique mardi un communiqué de la Direction de la Sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de novembre dernier, "3013 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 3587 présumés auteurs qui ont été déférés devant instances judiciaires compétentes, dont 1670 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 228 pour port d'armes prohibées, et 1689 pour divers délits", précise le communiqué. Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité, durant la période, "217 affaires, impliquant 228 personnes présentées devant les instances judiciaires compétentes, dont 10 ont été placées sous mandat d'arrêt", ajoute la même source.

S'agissant de la lutte contre le trafic de stupéfiants, "1541 affaires, impliquant 1670 personnes, ont été traitées, avec la saisie de 287,113 kg de résine de cannabis, 18486 comprimés de psychotropes, 1.6 gr de cocaïne, 38 gr d'héroïne et 156 flacons de produits psychotropes".

E.Y